

### **SOMMAIRE**

Rapport moral	p. 3
1- La composition de l'association	p. 5
Le Conseil d'administration	p. 6
L'Assemblée générale	p. 7
Le Bureau	p. 8
L'équipe technique	p. 8
Le CAUE, ça déménage !	p. 10
2- L'aide à la décision des collectivités locales	p. 12
Le CAUE 64 et l'aide à la décision des collectivités	p. 13
Les communes accompagnées par le CAUE 64	р. 14
Localisation des communes accompagnées par le CAUE 64	p. 18
Bernadets : Lotissement privé dit de Pébrocq	p. 19
Lys : Aménagement des espaces publics du bourg	p. 22
Saint-Jean-le-Vieux : Restructuration du centre bourg	p. 25
Sarrance : Élaboration du PLU	p. 27
Larribar-Sorhapuru: Requalification des espaces publics	
du bourg de Sorhapuru	p. 29
Convention PNP/CAUE 64 : Conseils ponctuels aux collectivités territoriales	p. 33
3- Le conseil aux particuliers	p. 36
Le CAUE 64 et le conseil aux particuliers	p. 37
Les 236 communes concernées par les projets	p. 43
Localisation des communes concernées	p. 44
4- Les actions culturelles de sensibilisation et de formation	p. 45
Les actions culturelles	p. 46
<ul><li>Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises</li></ul>	p. 46
■ Exposition « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris	» p. 48
<ul> <li>Journées Européennes du Patrimoine</li> </ul>	p. 51
Quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil »	p. 55
<ul><li>Soirée ciné-débat Metropolis</li></ul>	p. 60
Les actions de formation	p. 62
La règlementation thermique 2012 - RT 2012	p. 62
<ul><li>Les régimes des divisions foncières</li></ul>	p. 63
<ul><li>Publicités, entrées de ville et paysages</li></ul>	p. 64
Les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux	p. 65
Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP	p. 66
Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation	p. 67
Les actions de pédagogie	p. 68
Les participations diverses du CAUE 64	p. 69
5- Les jurys de concours	p. 75
6- La revue de presse	p. 77

### RAPPORT MORAL

Comme chaque année de nombreux évènements ont marqué la vie du CAUE. Tout d'abord nous avons vécu deux déménagements, le premier à Bayonne et le second à Pau suite à l'aménagement de nos nouveaux locaux.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, l'antenne du CAUE à Bayonne a déménagé de la « grande » à la « petite caserne de la Nive », 2 allée des Platanes. D'une surface de 132,5 m², les locaux loués au Conseil général sont composés de 5 bureaux et d'une salle de réunion.

Depuis le 17 décembre 2012, le CAUE est installé dans son nouveau siège social, 4 place Reine Marguerite à Pau. La surface de cet espace est de 400 m² sur deux niveaux, dont la rénovation a été confiée à l'agence d'architecture Pocapoc.

Le programme d'aménagement des nouveaux locaux s'appuie sur plusieurs principes. Le premier concerne l'accueil du public au rez-de-chaussée en mettant en valeur le centre de documentation. Le second principe concerne le travail collectif puisque la majorité des bureaux individuels de l'étage s'articule autour d'un atelier, point de rencontre et d'échange de l'équipe.

Le rez-de-chaussée est un espace partagé entre la secrétaire d'accueil, la documentaliste et le bureau des permanences du conseil aux particuliers.

Le premier étage s'articule autour d'un atelier où se regroupent les 10 bureaux des chargés d'études et de la direction et comporte une salle de réunion d'une capacité maximale de 25 personnes (réunions du Conseil d'administration, réunions de coordination, formations, etc.).

La disposition des nouveaux locaux et leur indéniable qualité de conception, autorise un nouveau fonctionnement et une meilleure cohésion de l'équipe technique.

Outre les déménagements, l'année 2012 a été jalonnée par de nombreuses réunions visant à préparer la convention d'objectifs et de moyens entre le département et le CAUE. Cette convention, dans ses grandes lignes, reprend l'ensemble des missions définies par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Dans un contexte budgétaire contraignant, et face au retrait de l'ingénierie d'État en matière d'urbanisme, le Conseil général est conduit à réfléchir aux moyens d'appui qu'il entend mettre à disposition des communes et de leurs groupements, au travers d'acteurs départementaux de l'ingénierie de proximité dont le CAUE, qu'il soutient financièrement. Le département convaincu de la nécessité d'une aide à la décision neutre, préalable au lancement d'opérations d'aménagement ou de construction, et dans le cadre de ses prérogatives en matière de gestion de l'environnement ou de développement durable, entend renforcer le rôle du CAUE dans le cadre de ses compétences et de ses moyens.

Cette convention scelle une coopération durable entre les deux entités juridiques et confirme l'utilité et le positionnement du CAUE dans la chaine de l'ingénierie territoriale du département.

L'année 2012 peut être considérée comme la référence en termes d'activité. Nous pouvons observer que désormais le CAUE a atteint sa vitesse de croisière eu égard aux différentes missions. L'aide à la décision des collectivités reste l'activité la plus importante, ce qui atteste des besoins exprimés par les territoires. 104 dossiers ont été suivis par l'équipe durant la période soit une progression d'environ 20 %. Le conseil aux particuliers est stable, 743 interventions en 2012 pour 745 en 2011. Cette légère diminution a été compensée par notre présence au salon de l'habitat de Pau.

Pour le reste, notamment les actions culturelles et de sensibilisation, nous avons maintenu le cap fixé en nous adressant au grand public au travers de manifestations qui connurent de réels succès.

Je tiens ici à remercier l'équipe technique qui a su déployer toutes ses compétences au service de la qualité des paysages de notre département.

Natalie FRANCQ Présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques

1-

# LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Présidente

Natalie FRANCQ – Vice-présidente du conseil général en charge de l'Agenda 21 – Conseillère générale du Canton de Pau Ouest

### Représentants des collectivités locales

Marie-Christine ARAGON – Vice-présidente du CAUE 64 – Conseillère générale du Canton de Bayonne Est Christiane MARIETTE – Vice-présidente du CAUE 64 – Vice-présidente chargée de l'Education et de la Jeunesse – Conseillère générale du Canton de Lescar

Jean-Louis CASET – Trésorier du CAUE 64 – Conseiller général du Canton d'Iholdy Jean-Marc GRUSSAUTE – Secrétaire du CAUE 64 – Conseiller général du Canton de Lasseube Claude SERRES-COUSINE – Conseiller général du Canton de Salies-de-Béarn

#### Représentants de l'Etat

François GOUSSE – Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe JUNQUET – Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe COUTURAUD – Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

Philippe GISCLARD – Architecte des Bâtiments de France – Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

#### Représentants des professions

Pierre MARSAN – Architecte – Délégué de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine
Pierre ARLA – Représentant de l'Union Professionnelle Artisanale 64
Yves SARRAT – Géomètre expert – Président de la Chambre des Géomètres Experts
Bernard TREY-NAVARRANNE – Urbaniste – Représentant Société Française des Urbanistes

### Personnes qualifiées

**Sylvie CLARIMONT** – Représentante de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour **Terexa LEKUMBERRI** – Représentante de l'Institut Culturel Basque

### Membres élus par l'Assemblée générale

Paul CANET – Président du Pavillon de l'Architecture, représenté par Claude BARRY-SAUVÉ

Jean-Michel ANXOLABEHERE – Président de la Chambre d'Agriculture, représenté par Jacqueline LABEROU

Michel BUSUTTIL – Président du PACT H&D Béarn-Bigorre, représenté par François BONEU

André GARRETA – Président de la CCI de Bayonne, représenté par Anne-Marie OILLARBURU-DURRUTY

Jean-Pierre VOISIN – Président de l'AUDAP

Serge JAVALOYES – Directeur de l'Institut Occitan d'Aquitaine

### Représentant du personnel

Xalbat ETCHEGOIN - Urbaniste

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2012 : le 21 mai, le 31 octobre et le 12 décembre.

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Les membres cotisants en 2012

Agglomération Côte Basque-Adour - ACBA

Communauté de communes d'OUSSE-GABAS

Communauté de communes de THÈZE

Commune d'AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST

Commune d'ANDOINS

Commune d'ARESSY

Commune d'ARRAUTE-CHARRITTE

Commune d'ARUDY

Commune d'ASASP-ARROS

Commune d'AUBERTIN

**Commune de BEUSTE** 

Commune de BOSDARROS

Commune de CAMBO-LES-BAINS

Commune de CASTÉTIS

Commune de CETTE-EYGUN

Commune de CHÉRAUTE

Commune d'ESTIALESCQ

Commune d'ETSAUT

Commune de GÈRE-BELESTEN

Commune de GUÉTHARY

Commune de HÉLETTE

Commune d'IRISSARRY

Commune de LA BASTIDE-CLAIRENCE

Commune de LAÀ-MONDRANS

Commune de LEMBEYE

Commune de LIVRON

Commune de MAULÉON-LICHARRE

Commune de MONT

Commune de PARBAYSE

Commune de SALLES-MONGISCARD

Commune de SERRES-SAINTE-MARIE

Commune de SERRES-MORLÀAS

Commune de TARSACQ

Commune d'UZEIN

Commune de VIODOS-ABENSE-DE-BAS

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - Sauveur LAGOURGUE - Président

PACT HD PAYS BASQUE - Jean GAYAS - Président

UNTEC – Patrick SINDERA – Président départemental

**CAMBORDE ARCHITECTES** 

CHERQUI José-Maurice - Architecte

**COUDENEAU Jean-Pascal** – Architecte

LEIBAR SEIGNEURIN AGENCE D'ARCHITECTURE

MARSAN Pierre – Architecte

Grâce à son ouverture vers les élus et les acteurs locaux de l'aménagement, par la mise en place d'une adhésion au projet du CAUE 64 dès 2009, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter.

L'Assemblée générale s'est réunie le 19 juin 2012 au Parlement de Navarre à Pau.

### LE BUREAU

Natalie FRANCQ - Présidente du CAUE 64

Marie-Christine ARAGON - Vice-présidente du CAUE 64

Christiane MARIETTE - Vice-présidente du CAUE 64

Jean-Louis CASET - Trésorier du CAUE 64

Jean-Marc GRUSSAUTE - Secrétaire du CAUE 64

Philippe JUNQUET – Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe GISCLARD – Architecte des Bâtiments de France – Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

Pierre MARSAN – Architecte – Délégué de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Bernard TREY-NAVARRANNE – Urbaniste – Représentant de la Société Française des Urbanistes

Paul CANET – Président du Pavillon de l'Architecture, représenté par Claude BARRY-SAUVÉ

Le Bureau s'est réuni sept fois en 2012 : le 9 janvier, le 13 février, le 24 avril, le 8 juin, le 6 juillet, le 21 septembre et le 31 octobre.

### L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Pour mener à bien ses missions, le CAUE 64 emploie des spécialistes formés aux disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

Patrick FIFRE - Directeur - Urbaniste

Nathalie AGUILERA-PONCHEL - Architecte conseillère

**Delphine BERNADAS** – Assistante de direction

Aurélie BOISSENIN – Graphiste

Christian BOUCHÉ – Architecte conseiller

Yolande BRIAND - Secrétaire d'accueil

Carine BROCHET – Documentaliste

Marie-Josèphe CAMPS - Comptable

Agnès DUCAT – Paysagiste conseillère

Xalbat ETCHEGOIN - Urbaniste conseiller

Marie-Christine OLMOS – Architecte conseillère

Latifa RAMI – Secrétaire d'accueil à Pau,

a été remplacée durant son congé parental de février à août par Valérie BÉLOT

Bernard TISNÉ – Architecte conseiller

#### Arrivées en 2012:

Amandine GUINDET – Coordinatrice culturelle, en CDD de mai à décembre, puis en CDI Fanny COLOMBO-DECORY – Urbaniste conseillère, en CDD d'un an depuis juin 2012

#### Départs en 2012 :

Claudine CHARME-ETCHEPARE – Assistante en infographie, et Agnès PACHEBAT – Chargée de communication, ont quitté l'équipe respectivement en mai et en août 2012.

L'équipe a accueilli 4 stagiaires durant l'année 2012 : LIEUX Pauline – 11 semaines MOULIA Mathieu – 7 semaines DEFOSSE Benoît – 4,5 semaines STUTZMANN Claire – 13 semaines

# LE CAUE, ÇA DÉMÉNAGE!

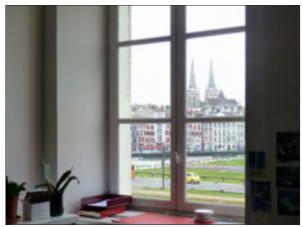


Fig. 1 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64



Fig. 2 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64



Fig. 3 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64



Fig. 4 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64



Fig. 5 – CAUE 64 – Siège de Pau – Plans du rez-de-chaussée et du premier étage – Source  $\odot$  CAUE 64



Fig. 6 – CAUE 64 – Place Reine Marguerite – Source © CAUE 64



Fig. 7 – CAUE 64 – Atelier – Source © CAUE 64



Fig. 8 – CAUE 64 – Accueil et documentation – Source © CAUE 64



Fig. 9 – CAUE 64 – Bureaux à l'étage – Source © CAUE 64

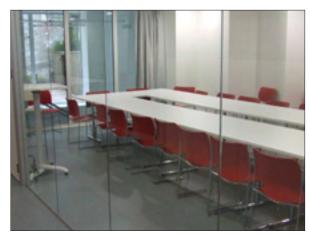


Fig. 10 – CAUE 64 – Salle de réunion – Source © CAUE 64

2-

# L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

### LE CAUE 64 ET L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS

L'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités demeure toujours l'activité principale du CAUE. 104 dossiers ont été suivis en 2012.

Cette activité représente 41 % du temps de travail de l'ensemble de l'équipe en considérant à la fois le terrain, les déplacements, les réunions techniques, la production de documents et l'administratif.

Le renforcement de cette mission est lié à un accroissement des demandes qui s'explique en partie par la nécessité pour certaines communes de définir des projets avant la fin de la mandature mais également par une évolution des dispositifs d'aides proposés par le Conseil général.

En termes de contenu les sollicitations sont toujours aussi diversifiées allant du petit projet ponctuel à la définition de démarche stratégique. La tendance générale confirme la complexification des demandes en raison d'une réglementation toujours plus abondante et la prise en compte de nouvelles problématiques.

### LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64

### Récapitulatif des interventions en 2012

170 dossiers étaient ouverts en 2012, 104 ont généré du temps de travail effectif pour un total de 106 collectivités.

AICIRITS-CAMOU-SUHAST Requalification des espaces publics du centre bourg d'Aïcirits

AMENDEUIX-ONEIX
AMENDEUIX-ONEIX
ANGLET
ANGLET
ANGLET
ANGLET
AMÉNDEUIX-ONEIX
ARÉNDEUIX-ONEIX
ARÉNDEUIX-ONEIX-ONEIX
ARÉNDEUIX-ONEI

**ARANCOU** Cimetière paysager, phase 2 : Mise en place du marché de maîtrise d'œuvre

ARAUJUZON

ARBONNE

ARBONNE

ARBONNE

ARBONNE

Projet de charte architecturale

Aménagement du cimetière paysager

Projet de redynamisation du bourg

Requalification des espaces publics

**ARBONNE** Création d'un bâtiment de commerces et bureaux

ARBONNE Révision du PLU ARBONNE Étude agricole

**ARBONNE** © Étude sur les eaux pluviales

ARBONNE ARBONNE ARBONNE Terrain de sport

**ARBONNE** Réalisation d'un lotissement communal, cahier des charges

ARBONNE Lotissement communal

ARBUS Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du

fleurissement

**AREN** Étude d'aménagement du bourg, pré-diagnostic

AREN Réalisation d'un aménagement paysager en complément de l'étude

d'urbanisation

**ARRAUTE-CHARRITTE** Extension du cimetière

ASASP-ARROS PLU Orientations d'Aménagement – Réalisation d'un lotissement communal

ASSAT Étude architecturale et urbaine
ASSAT Réhabilitation d'une ancienne scierie :

définition des objectifs et orientation d'aménagement

**ASSAT** Définition des orientations d'aménagement pour la création d'une halte

ferroviaire

ASSAT Étude architecturale et urbaine AURIONS-IDERNES Mairie, église, espaces publics

AYHERRE Projet d'aménagement du bourg, création d'un café/boulangerie
BEDOUS Aménagement paysager des ronds-points de la déviation

**BEDOUS** Étude et suivi du projet de requalification des rues adjacentes à la Place Sarraille

**BEDOUS** Projet de sentier d'interprétation

**BEDOUS** Élaboration du PLU

**BÉOST** Cabane Sacaze – Fiche conseil pour avis sur l'intérêt architectural et patrimonial

(PNP)

**BÉOST** Cabane du pâtre – Fiche conseil pour avis sur l'intérêt architectural et patrimonial

(PNP)

**BÉOST** Réhabilitation de la Mairie



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

**BÉOST** Bâtiment d'accueil du camping municipal

BIDACHE Étude d'aménagement du bourg

BIDARRAY Cimetière paysager : cavurnes et jardin du souvenir

BIDARRAY Mise en place du PLU

BIDOS Aménagement du parc de la Mairie

BILHÈRES-EN-OSSAU Aménagement des espaces publics ; logements sociaux ; embellissement du

village

**BILLÈRE** Révision du POS en vue de l'établissement d'un PLU

BILLÈRE Accompagnement technique et méthodologique de la cellule « Projets urbains et

concertation »

BILLÈRE Études des circulations et espaces publics

**BILLÈRE** Étude des espaces publics autour de la maison pour tous (quartier Lalanne)

BILLÈRE Élaboration d'un workshop étudiant (place Jules Gois)

BIRIATOU Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du

fleurissement

**BORDES** Révision du PLU et recrutement d'un bureau d'études

**BORDES** Pacification RD 937

**BORDES** Étude de définition et de programmation urbaine

**BORDES** Maison Pommès

**BOSDARROS** Groupe scolaire et crèche

**BOSDARROS** © Élaboration du PLU avec AEU® intégrée

**BOSDARROS** Reconversion du site de la salle des sports – Étude urbaine **BOSDARROS** Aménagement des espaces publics centraux et RD285

**BOURNOS** Constitution d'un dossier 1% Paysage

**BRUGES-CAPBIS-MIFAGET** Aménagement de la place de l'église à Mifaget

CAMBO-LES-BAINS Aménagement de la rue des Terrasses
CASTETPUGON Aménagement des espaces publics du bourg

CC ASPE Fort du Portalet

CC de THÈZE

Aménagement d'un sentier de découverte du patrimoine et du paysage

CC de VIC-MONTANER

Construction d'une structure d'accueil au château de Montaner : comité de

pilotage

CC du PIÉMONT OLORONAIS Réhabilitation du complexe Bedat en centre d'interprétation patrimonial

CC du PIÉMONT OLORONAIS Participation au comité scientifique

CC GARAZI-BAIGORRI Mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca

CC GAVE ET COTEAUX Réhabilitation de la friche industrielle Vilcontal, approche

environnementale

CC LEMBEYE EN VIC-BILH Projet de réalisation d'une Zone Artisanale Environnementale CC LEMBEYE EN VIC-BILH Réhabilitation d'un bâtiment en logement d'urgence et bureaux

supplémentaires

CC PAYS DE MORLÀAS Comité de pilotage : étude pour l'élaboration d'une charte paysagère et de qualité

urbaine

**CC SUD PAYS-BASQUE** Charte architecturale sur l'architecture basque

CC SUD PAYS-BASQUE Échange dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement Gestion

des Eaux côtier

CC SUD PAYS-BASQUE

Révision du ScoT - participation aux ateliers « cadre de vie » et « culture »

CC SOULE - XIBEROA

Identité architecturale (recommandations) et documents d'urbanisme

CDAPP

AEU® zone d'activités – Gan

CDAPP

AEU® zone d'habitat – Ousse

CDAPP Agenda 21

**CDAPP + Syndicat mixte transports** Plan de Déplacement Urbain **CETTE-EYGUN** Travaux au cimetière (PNP)

**CETTE-EYGUN** Résorber une friche au coeur du village

**CETTE-EYGUN** Travaux liés à l'activité pastorale : cabane Arnousse et centre de Pyrenère (PNP)

**CONSEIL GÉNÉRAL 64** Centre de secours de Lasseube – Choix du terrain

CHÉRAUTE Aménagement des abords du nouveau groupe scolaire jusqu'à la place du village



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

**CLARACQ** Étude d'aménagement du centre bourg

CONSEIL GÉNÉRAL 64 Projet de construction d'un internat de la réussite, participation au comité

stratégique

**EAUX-BONNES** Projet d'amélioration de l'esthétique et harmonisation des zones commerciales de

Gourette

**EAUX-BONNES** Organisation du centre bourg : pré-programme, cahier des charges, règlement de

consultation

**ESPELETTE** Extension du cimetière communal

**ESPOEY** Restructuration / construction d'un groupe scolaire à Gomer

ESTOS Étude paysagère et d'aménagement
HASPARREN Projet de lotissement communal
HÉLETTE Réalisation d'un dépôt communal
HÉLETTE Aménagement des espaces publics

HÔPITAL-SAINT-BLAISE Aménagement des voies et des parkings autour de l'église

IRISSARRY Révision de la carte communale
IRISSARRY Réalisation d'un lotissement communal

**ISPOURE** Lotissement communal

**JURANÇON** Aménagement du quartier de la Chapelle de Rousse

(Le Balcon du terroir)

LA BASTIDE-CLAIRENCE Étude du bâti du bourg (700 ans de la création de la bastide)

LABEYRIEAménagement de la MairieLAHONCEÉtude diagnostic de l'AbbayeLALONGUEAménagement des espaces publics

LARCEVEAU-ARROS-CIBITS Centre d'évocation des stèles : suivi et évolution

LARCEVEAU-ARROS-CIBITS Étude permettant d'intégrer les nouveaux projets dans une stratégie globale

**LARRIBAR-SORHAPURU** Requalification du bourg de Sorhapuru

LARUNS Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du

fleurissement

LASSEUBETATEmbellissement du bourgLESCARCommission locale AVAPLESCARÉtude d'une ZPPAUP / AVAP

LESCAR Construction d'un nouveau cimetière
LESCAR Atelier AEU® quartier Lacaussade

**LESCUN** Aménagement du chemin pastoral à Bonaris (PNP)

**LICHOS** Projet d'aménagement d'un terrain en vue de constituer des lots à bâtir

**LICQ-ATHEREY** Aménagement des places publiques

LIVRON Revalorisation centre bourg LIVRON Aménagement paysager

LOUVIE SOUBIRON Cabane d'Aygue Morte - fiche conseil pour avis sur l'intérêt architectural et

patrimonial (PNP)

LYS Aménagement du centre bourg

MAULÉON-LICHARRE Jardin Cherbero

MAULÉON-LICHARRE Réhabilitation d'une grange et d'un ancien monastère en bureaux pour une

association insertion

**MENDIONDE** Aménagement du bourg de Lekorne et création d'une salle polyactivités

MENDITTE Aménagement du bourg

MONTARDON Projet d'accueil d'un restaurant : programme architectural et consultation

MONTARDON Suivi du PLU

MONTARDON Programmation du marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics

MONTARDON Zone Agricole Protégée, aide au montage du dossier

MONTAUT Aménagement d'espaces publics dans le cœur de la bastide

MOURENXÉlaboration de règles architecturales à intégrer dans le règlement du PLUNARCASTETAménagement du centre bourg : programme et dossier de consultationNARCASTETRéaménagement du bâtiment du Centre de Loisirs et d'hébergement



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

NAVAILLES-ANGOS Aménagement paysager aux entrées de bourg et centre bourg

**NOUSTY** Aménagement du centre-bourg

OSSERAIN-RIVAREYTE Restauration d'un lavoir

OSSÈS Requalification des espaces publics du centre-bourg
OSTABAT Centre d'interprétation sur les Chemins de St-Jacques

OUSSE-GABAS Réflexion sur les possibilités d'aménagement et optimisation de la piscine de

Pontacq

PAU Participation à la commission locale d'une révision de ZPPAUP en AVAP
PAU Jury de recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine (Ville

d'Art et Histoire)

PAU Embellissement du cimetière

PAYS DE NAY Réalisation d'une charte architecturale et paysagère

PAYS DE NAY Comité de pilotage du ScoT du Pays de Nay

PAYS DU VAL D'ADOUR Élaboration du ScoT

POEY-DE-LESCAR
Cohérence du règlement du PLU avec la loi du 12/07/10
PONTACQ
Aménagement du quartier des Prés Moureu - AEU®
RONTIGNON
Réflexion autour des espaces publics en lien avec Vilcontal

ROQUIAGUE Aménagement de la place publique SAINT-ARMOU Aménagement du centre-bourg SAINT-JEAN-DE-LUZ Comité de pilotage de l'AVAP

SAINT-JEAN-DE-LUZ Requalification de la place de la Mairie SAINT-JEAN-DE-LUZ Débat sur la qualité architecturale

SAINT-JEAN-LE-VIEUX Construction de la Mairie, restructuration du musée

SAINT-JUST-IBARRE Projet d'embellissement du bourg

SAINT-MICHEL Élaboration du PLU

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE Aménagement de la place 1609

SAINT-PIERRE-D'IRUBE Suivi du PLU
SALIES-DE-BÉARN Pôle social

**SARRANCE** Étude des logements vacants dans le bourg

SARRANCE Elaboration du PLU

**SENDETS** Aménagement du centre-bourg

SERRES-MORLAÀS Accompagnement d'une étude urbaine du Legs Lacoste

SERRES-CASTET Conseil pour l'embellissement du bourg dans le cadre du concours du

fleurissement

SYNDICAT MIXTE BAXE NAFARROA Information sur les modalités d'accompagnement du CAUE

**URCUIT** Conseil pour une meilleure lecture des projets et insertion dans le paysage

**USTARITZ** Requalification de l'axe structurant – Participation à la restitution

**UZOS** Opération Habitat centre-bourg – Etude urbaine

**UZOS** Aménagement des espaces publics centraux, de la RD et création d'une place

centrale

VIODOS-ABENSE-DE-BAS Aménagement centre-bourg

VIVEN Demande de conseil sur les conditions requises pour un dossier 1 % Paysage

VIVEN Réaménagement du centre-bourg et circulation

## LOCALISATION DES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64

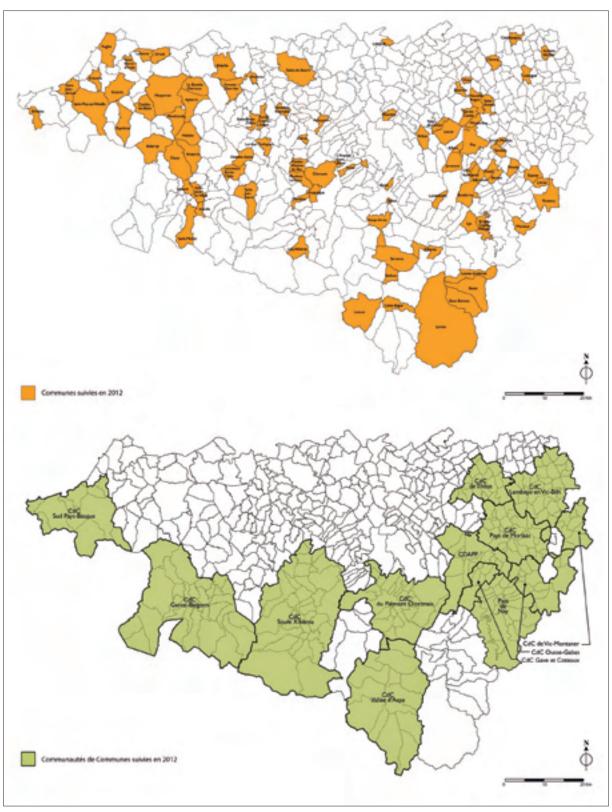


Fig. 11 – Cartes des communes et communautés de communes accompagnées par le CAUE 64 Source © CAUE 64 d'après © Bd Topo - IGN 2010

### **BERNADETS**

### Lotissement privé dit de Pébrocq



Fig. 12 – Bernadets – Coeur du village – Source © CAUE 64

### Contexte

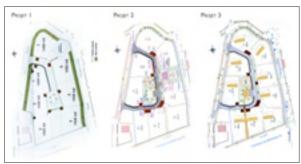


Fig. 13 – Bernadets – Plans DEGEORGES & LABOUDETTE GÉOMÈTRES

Commune périurbaine de l'agglomération paloise, Bernadets est soumise à une pression urbanistique pas toujours bien maîtrisée au cours de ces dernières années : lotissements épars sur le territoire communal, absence de composition urbaine où chaque lotissement suit sa propre logique, infrastructures mal adaptées à l'accroissement. Pour reprendre la main, le conseil municipal se dote d'un PLU (phase PADD au moment de l'intervention du CAUE) et porte un regard attentif aux nouvelles demandes d'autorisation d'aménager. Sous maîtrise d'œuvre d'un géomètre, un aménageur privé envisage de lotir une parcelle située au cœur du village. Ce projet a du mal à être finalisé du fait d'une part des contraintes d'assainissement et d'autre part d'une insertion peu aboutie dans le tissu urbain. Au cours de plusieurs versions du projet, le nombre de lots varie de 7 à 9.

### Mission du CAUE

Le CAUE 64 est sollicité pour apporter une aide à la décision concernant la composition urbaine et les principes d'aménagement pour une meilleure cohérence avec l'urbanité environnante.



Fig. 14 – Bernadets – Coeur du village – Source © CAUE 64

### Méthode proposée

Le CAUE suggère dans un premier temps de regarder l'articulation du projet de lotissement avec les axes de développement pressentis par le PADD :

- favoriser la dynamique démographique et assurer l'offre de logements, équipements et services adaptés ;
- préserver l'activité agricole ;
- préserver le cadre de vie et mettre en valeur le patrimoine bâti et environnemental ;
- favoriser les déplacements pour tous.

Dans un second temps sont abordés les éléments clés du préprogramme d'aménagement :

- objectif d'aménager 9 lots dans un souci d'optimiser le foncier ;
- choix d'une offre entre 900 m² et 1300 m² concernant la superficie des parcelles afin de répondre à des budgets différents et des profils sociaux de populations diversifiés, plutôt que de rechercher une uniformisation des surfaces autour d'une superficie moyenne estimée à :

 $13162 \text{ m}^2 \times 80 \% / 9 \text{ lots} = 1170 \text{ m}^2$ ;

- organiser l'espace à partir de parcelles à géométrie oblongue plutôt que compacte ;
- système d'assainissement autonome selon une filière avec relevage des eaux filtrées et dispersion sous pression ;
- énoncé de principes d'urbanité concernant le domaine public : liaisons inter quartiers, polyvalence de l'espace public, plantations selon une composition structurée, maîtrise des eaux pluviales in situ, travail sur le front bâti et l'interface public / privé ;
- énoncé de principes d'urbanité concernant le domaine privé : « usoirs » à valoriser, clôture entre riverains et aspect des constructions.

#### **Simulations**

Enfin, deux simulations adaptées au site, l'une le long du chemin, l'autre autour d'une placette de type cour « urbaine » sont proposées pour visualiser la mise en pratique du préprogramme d'aménagement.



Fig. 15 – Bernadets – Simulation « autour d'une placette » – Source © CAUE 64



Fig. 16 – Bernadets – Simulation « le long du chemin » – Source © CAUE 64

### **En conclusion**

Réunissant autour de la table, promoteur, maître d'œuvre, équipe municipale, service public d'assainissement non collectif (SPANC) et CAUE, cette contribution a servi de documents de travail et de supports aux échanges pour la recherche d'une meilleure qualité urbaine.

### LYS

### Aménagement des espaces publics du bourg



Fig. 17 – Lys – Paysage rural – Source © CAUE 64

Située à la limite Nord de la zone périphérique du Parc National des Pyrénées, appartenant à la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, la commune de Lys se niche dans un agréable vallon où bois et bocages animent un paysage dominé par la chaîne des Pyrénées toute proche. Village agricole de 354 habitants, situé à l'écart des grands axes, il se compose de quelques maisons regroupées autour de l'église et de sa place, de la mairie-école récemment rénovée, d'un ancien presbytère reconverti en logement, de logements communaux, d'une « Maison pour tous » et d'une calendreta.

La commune a entrepris plusieurs projets de rénovation sur ses bâtiments et espaces publics : l'église et ses abords (suite à une tempête qui a détruit le toit de l'église), et plus récemment le bâtiment de la mairie et de l'école. Elle souhaitait initialement poursuivre cette requalification sur quelques espaces disséminés dans le bourg : place de l'église, jardin rustique acquis par la commune (jardin Gourbet), placette fonctionnaliste à embellir. Le but recherché étant essentiellement de l'embellissement, sans entraver les usages recensés (stationnement notamment).





Fig. 18 – Lys – Les abords de l'église – Source © CAUE 64

Fig. 19 - Lys - Le Jardin Courbet - Source © CAUE 64

Le CAUE est intervenu auprès de la commune dans ce contexte. Au fur et à mesure des échanges, il est apparu que la commune devait envisager de donner du lien à ces différents aménagements, en évitant tout effet de rupture avec le plus récent (la mairie-école). Ainsi :

- le nouveau périmètre d'intervention a finalement concerné l'ensemble des deux traversées du bourg, jusqu'au cimetière compris ;
- l'adjonction d'autres espaces à valoriser s'est imposée d'elle-même : marquage des entrées du bourg, cheminement piétonnier, rues principales du bourg, aire de stationnement, mémorial, place du cimetière et abords du ruisseau tout proche;
- enfin, la liaison entre le bâtiment de la mairie-école et le futur aménagement a pu être préparée à temps par une redéfinition du dessin des abords de la mairie, dans un travail de concertation très positif avec le concepteur ;
- des conseils ont également été donnés pour le choix des couleurs de façade de la mairie-école, en prévision d'une future harmonie avec les façades de l'église voisine.

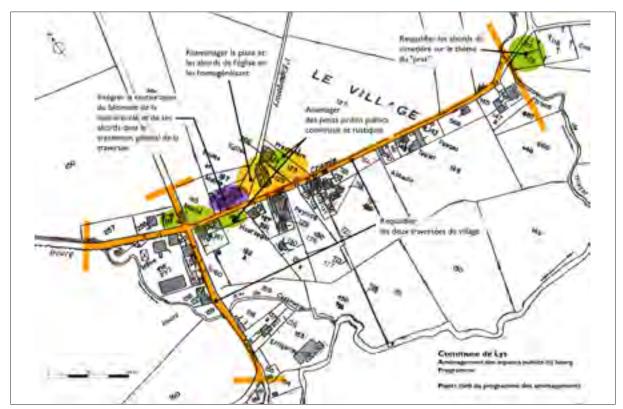


Fig. 20 – Lys – Points clefs du programme des aménagements – Source © CAUE 64

Par ailleurs, les nouvelles dispositions du Conseil général en matière de financement des projets d'aménagement public ont été l'opportunité pour la commune d'engager une réflexion en faveur d'une valorisation du village par le tourisme de proximité, en recherchant des pistes d'inscription dans un schéma communautaire de circuits de randonnée. Les aménagements projetés au cœur du bourg prendront en compte une dimension d'accueil touristique de proximité et de valorisation du patrimoine susceptible d'intéresser les visiteurs.

Le CAUE a donc accompagné la commune dans la réalisation d'un programme d'aménagement de ses espaces publics et la consultation pour le choix du concepteur. Il a rédigé le programme, le cahier des charges et le règlement de consultation. Membre de la commission *ad hoc* avec voix consultative, il a contribué aux débats et aux comptes-rendus des réunions de consultation.

L'agence paysagiste « Pays Paysages » a été retenue pendant l'été 2012. Elle a produit, conformément au cahier des charges et au programme, un scénario d'aménagement des différents espaces publics du bourg, qui a été validé par la commune. La maîtrise d'ouvrage a souhaité que, à ses côtés, le CAUE continue de suivre le projet : en 2013, il accompagnera la commune pour la consultation d'une équipe de maître d'œuvre afin d'aller jusqu'à la réalisation d'une première tranche de travaux.



Fig. 21 – Lys – Le projet d'aménagement des espaces publics du bourg – Source © Maïté FOURCADE-PAYS PAYSAGES

### SAINT-JEAN-LE-VIEUX

### Restructuration du centre bourg



Fig. 22 - St-Jean-le-Vieux - Source © CAUE 64

La commune de Saint-Jean-le-Vieux, dans le canton de Saint-Jean-Pied-de-Port compte près de 900 habitants. À la croisée de plusieurs routes, le site a fait l'objet d'une occupation continue depuis l'Antiquité. Étape sur le chemin de Saint-Jacques, elle continue aujourd'hui de drainer touristes et pèlerins. Outre huit monuments protégés au titre des Monuments Historiques, un de ces principaux attraits tient à la qualité de ses architectures villageoises, caractéristiques du pays de Garazi.

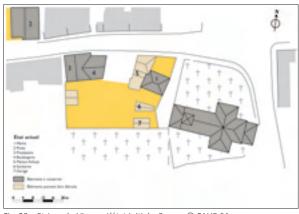


Fig. 23 – St-Jean-le-Vieux – L'état initial – Source © CAUE 64

Dans ce contexte sensible, la commune était confrontée à de nombreux défis. L'inadaptation d'une mairie exiguë et partagée entre deux niveaux. Un bâtiment vétuste en plein cœur du bourg. Des bâtiments communaux à réaffecter. Un espace muséographique difficile à gérer. Des besoins de développement de l'activité commerciale, passant par la création d'un multiple rural et l'aménagement d'une boulangerie. Et, réunissant le tout, le désir de mettre en valeur le patrimoine et de mieux accueillir visiteurs et pèlerins.

Le programme s'est constitué progressivement, mesurant le potentiel de l'existant, envisageant successivement plusieurs hypothèses de reconversions, avant de se stabiliser dans le principe d'une construction neuve associant, pour le principal, mairie, multiple rural et espace muséographique. Cette construction sera située sur l'emprise d'un petit parking et du bâtiment vétuste promis à la démolition, en continuité avec les bâtiments existants, à réhabiliter ou reconvertir.

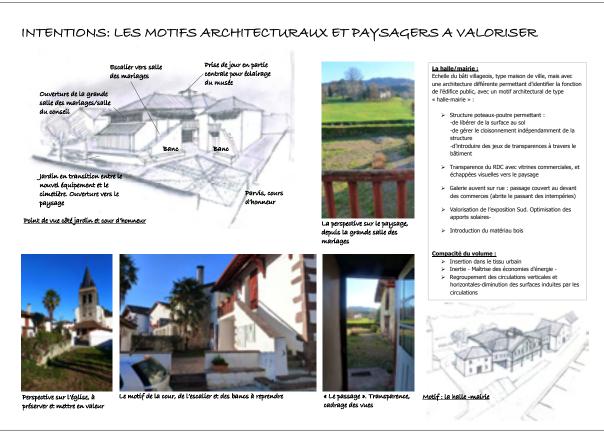


Fig. 24 – St-Jean-le-Vieux – Intention architecturale – Source  $\ \odot$  Atelier LAVIGNE

En raison de la complexité et des enjeux du programme, il a été décidé de recourir à une procédure adaptée avec remise de prestation. Dans ce cadre, trois architectes ont été invités à remettre une « intention architecturale » sous forme de planches composées de textes, de photos, de dessins. Il ne s'agit pas comme dans un concours de figurer un projet, mais bien d'exprimer une intention, de préfigurer le « parti » qui sera développé par la suite.

L'enjeu de l'intention architecturale était d'affirmer une double présence, celle de la mairie et celle du commerce, deux éléments de programme qui doivent l'un comme l'autre s'afficher pour exister, tout en prenant soin de ne pas perdre la continuité urbaine, qui doivent également exprimer leur contemporanéité sans trahir l'esprit du lieu.

Le marché lui-même a été passé sous la forme d'un accord-cadre, procédure souple, plus à même de gérer la diversité des contrats, étude et maîtrises d'œuvre, en construction et réhabilitations. Il a été attribué à l'Atelier Lavigne.



Fig. 25 – St-Jean-le-Vieux – Schéma d'organisation – Source © Atelier LAVIGNE

### **SARRANCE**

### Élaboration du PLU



Fig. 26 – Sarrance – Source © CAUE 64

L'année 2012 a vu la concrétisation du travail d'accompagnement du CAUE, débuté fin 2010, sur la question de la planification urbaine de la commune de Sarrance.

La volonté de développer un projet habitat à proximité du centre bourg pour enrayer la perte démographique fut le moteur de l'action communale. Néanmoins, opter pour la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'a pas été une décision facile à prendre, et la commune a longtemps hésité à se lancer dans un tel projet (délibération de prescription prise en juin 2009). Certes, il était convenu que le Règlement National de l'Urbanisme (RNU) ne répondait plus aux attentes communales et ne s'adaptait plus aux réalités territoriales. Seulement, la commune souhaitait en préalable de la mise en place de ce document cadre, réaliser une opération habitat de type lotissement aux abords immédiats du sanctuaire protégé au titre des Monuments Historiques. Ce projet provoqua une situation de blocage, interrogeant les services de l'Etat sur l'opportunité de développer ce site. Une animation confiée au CAUE a permis de clarifier les enjeux locaux et d'organiser une stratégie commune entre tous les partenaires de la commune afin d'allier le légitime désir de développement de la commune et la nécessaire protection et mise en valeur du site.

Ainsi ce projet de PLU, pour lequel le CAUE a collaboré à l'accompagnement méthodologique et l'écriture des pièces du marché d'étude, devra être élaboré en cohérence avec les politiques conduites à l'échelle intercommunale (Parc National des Pyrénées, schéma de vallée...) et conforme aux dispositions particulières aux zones de montagne. De plus, compte tenu de la présence de sites Natura 2000 couvrant la quasi totalité du territoire communal, une évaluation environnementale de la politique de planification est incontournable ; elle sera une aide à la décision pour l'étude des zones de développement. Les exigences environnementales,

aujourd'hui absentes des politiques communales car vécues trop souvent comme des contraintes au projet, constituent néanmoins des leviers d'action.

C'est pourquoi, il est impératif pour pérenniser le développement de Sarrance de concevoir un outil de planification adapté aux réalités rurales du territoire et aux enjeux du patrimoine bâti comme ceux du patrimoine naturel. Le CAUE veillera en tant que personne morale associée à la démarche, à nourrir les réflexions tout au long du processus.



Fig. 27 – Sarrance – Source © CAUE 64



Fig. 28 – Sarrance – Source © CAUE 64

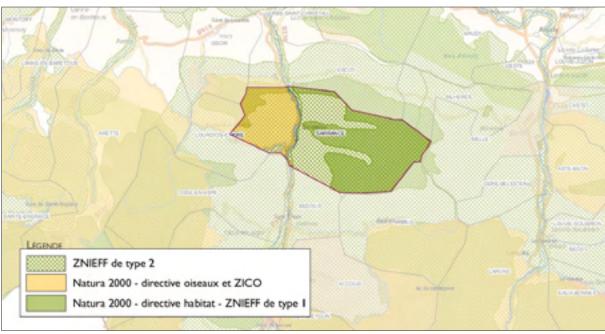


Fig. 29 – Sarrance – Contraintes environnementales – Source © DREAL Aquitaine - INPN.2011

### LARRIBAR-SORHAPURU

Requalification des espaces publics du bourg de Sorhapuru



Fig. 30 – Larribar-Sorhapuru – Carte du contexte territorial Source © CAUE 64

Larribar-Sorhapuru est une toute petite commune rurale située au cœur du Pays basque. Comme son nom le laisse deviner, elle est composée de deux entités issues d'anciennes paroisses constituées autour de deux micros bourgs. Aujourd'hui, chacun des deux petits hameaux, pratiquement restés dans leur configuration initiale, accueillent, en plus des quelques fermes d'origine, une partie des équipements publics autour desquels s'organise la vie communale.

La commune souhaite faire du bourg de Sorhapuru un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants de cette partie de la commune mais aussi une halte agréable dans de bonnes conditions, des pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle qui sont de plus en plus nombreux à passer par Sorhapuru.

Les travaux qu'elle envisage de réaliser ont pour objectif de :

- remettre en état la rue traversant le bourg et les espaces publics qui ont été bouleversés par les travaux d'enfouissement de réseaux réalisés en 2010 ;
- aménager de manière plus conviviale le fronton et les abords du mur à gauche laissés « bruts de chantier » depuis la construction du bâtiment ;
- organiser le stationnement en fonction des types d'usages ;
- réorganiser de manière plus rationnelle et esthétique l'accès au bourg ;
- redimensionner et réorganiser le carrefour devant la maison appelée « Ethiosgaray » sur le cadastre napoléonien et repositionner abri bus, conteneurs et transformateur mis en position d'îlot depuis les modifications de tracé de la voie ;
- rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite les équipements et bâtiments publics.

### Les espaces publics de Sorhapuru



Fig. 31 – Larribar-Sorhapuru – Source © CAUE 64



Fig. 32 – Larribar-Sorhapuru – Source © CAUE 64

Comme dans la plupart des villages du Pays basque, le bourg de Sorhapuru s'est construit autour de l'église et de son cimetière auquel a été accolé le fronton. L'église n'est pas accessible directement depuis la voie mais uniquement depuis le cimetière.

Les quelques fermes ont été implantées autour de ce noyau de base le long du chemin reliant le bourg aux autres villages et fermes dispersés.

Il faut noter un espace plus large donnant un effet de parvis entre l'entrée du cimetière et les maisons les plus anciennes qui lui font face.

Pendant très longtemps c'est le fronton (*plaza* en basque) qui a constitué la place publique. Avec l'apparition des pelotes en caoutchouc au début du XX<sup>e</sup> siècle, le mur de frappe a été rehaussé et l'aire de jeu allongée.

La construction du mur à gauche à l'arrière du cimetière, du clocher et du mur de frappe a modifié la configuration et la hiérarchie des espaces publics, créant une sorte de boucle qui enserre l'église et le cimetière.



Fig. 33 – Bourg de Sorhapuru – État des lieux des espaces publics – Source © CAUE 64

### Les enjeux

Dans ce projet de requalification, les espaces publics font plus particulièrement l'objet d'enjeux :

### - l'accueil et la convivialité des abords des équipements

Au-delà de la fonctionnalité liée à l'usage régulier, il conviendra de donner aux abords des équipements publics (mur à gauche, église et fronton) un caractère convivial incitant les usagers à y séjourner et offrant aux pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle une halte confortable et agréable.

#### - l'intégration des aires de stationnement

La capacité de stationnement du site devra être développée à l'entrée du bourg en adéquation avec les besoins des différentes manifestations se tenant dans la salle du mur à gauche sans pour autant défigurer le site plus particulièrement au niveau de son caractère champêtre.

#### - le caractère rural des aménagements

La restructuration de la rue et de ses abords devra être menée sans perdre le caractère de hameau rural. Les aménagements envisagés ne devront avoir un caractère ni routier ni urbain.

### - la protection des espaces aménagés

Chaque espace aménagé devra être conçu pour garder sa vocation première et ne pas être détourné au profit d'autres usages qui le détérioreraient. Cela concerne notamment les abords du mur à gauche et le fronton.

#### L'intervention du CAUE

### Il a accompagné la commune pendant toute la démarche :

- l'a conseillé sur le choix de la démarche la plus adaptée au contexte et au projet ;
- l'a aidé à définir le contenu de son projet, à se poser les questions fondamentales liées à sa commande et à la reformuler ;
- a contribué à définir le périmètre de projet et son contenu ;
- l'a accompagné au cours de la consultation devant permettre le recrutement d'un maître d'œuvre et lors de la mise au point de l'accord cadre et des marchés subséquents ;
- participe au groupe de pilotage qui épaule la commune pendant la conception et la réalisation du projet.

#### Il a aidé la commune à définir la commande qu'elle a passé au maître d'œuvre d'un point de vue :

- rédactionnel : contenu du pré programme ;
- technique : missions confiées au maître d'œuvre ;
- administratif : conditions du marché.

### Il a fourni au maître d'œuvre les informations qui contribueront à lui permettre de comprendre le site et les usages qui y sont attachés :

- l'histoire du lieu et son contexte;
- les besoins et les contraintes relatifs aux aménagements ;
- les exigences et les souhaits du maître d'ouvrage.



Fig. 34 – Bourg de Sorhapuru – Première esquisse proposée par l'équipe de concepteurs : X. ARBELBIDE - M. ARRAYET

### **CONVENTION PNP/CAUE 64**

### Conseils ponctuels aux collectivités territoriales

Le CAUE 64 apporte un conseil aux collectivités locales qui s'engagent sur des projets :

- de requalification d'espaces publics dans les villages ;
- de développement urbain ;
- de restauration de bâtiments publics ;
- de valorisation du patrimoine bâti.

#### 4.1 Commune d'Accous - Électrification de la cabane de Cuarde



Fig. 35 – Accous – Cabane de Cuarde – Source © CAUE 64

La pose de panneaux photovoltaïques et la construction d'un local technique sont envisagées afin d'alimenter en électricité cette cabane située en zone cœur du parc. Le CAUE propose de construire le local dans le prolongement du corps de bâtiment et de remplacer la couverture métallique par de l'ardoise en y insérant les capteurs. Ce projet est abandonné par le maître d'ouvrage au profit d'un nouveau saloir qui inclurait les installations photovoltaïques.

### 4.2 Commune de Bedous - Rues adjacentes à la place Sarraillé



Fig. 36 – Bedous – Rues adjacentes place Sarraillé – Source © CAUE 64

Suite à la requalification de la place centrale dite de Sarraillé puis de la rue Gambetta, rue qui concentre la plupart des commerces, la commune a engagé une réflexion en vue de traiter les autres rues et ruelles du cœur du bourg. Le CAUE a aidé le conseil municipal pour préciser sa commande publique et formuler le pré-programme, l'a conseillé sur la mise en forme du marché public axé sur un accord-cadre et à élaborer le document de consultation. L'appel public s'est conclu par le choix du maître d'œuvre apportant l'offre la mieux disant après négociation.

### 4.3 Commune des Eaux-Bonnes - Espace de chalandise et enseignes à Gourette

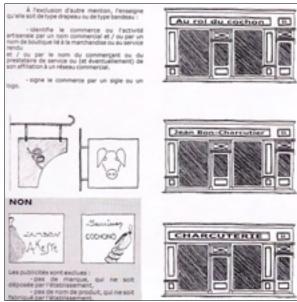


Fig. 37 – Eaux-Bonnes – Espace de chalandise et enseignes à Gourette – Source © CAUE 64

Suite au plan de référence conduit en 2008 sur les espaces publics de la station de ski, à la construction de la Maison de Gourette (Office de Tourisme, poste, squash, mur d'escalade...) ainsi qu'aux travaux engagés en 2011 sur la place Sarrière, la municipalité a initié une concertation avec les professionnels pour rendre plus accueillant les terrasses des commerces. Le CAUE a apporté un regard d'expert sur les atouts et les dysfonctionnements pour un meilleur usage de ces espaces publics. Le travail a été prolongé sur l'impact visuel des enseignes et sur des pistes de règlementation.

### 4.4 Commune des Eaux-Bonnes - Cœur de la station thermale autour du jardin Darralde



Fig. 38 — Eaux-Bonnes — « L'établissement thermal des Eaux-Bonnes » Extrait d'une lithographie de JACOTTET

Dans le cadre du plan de développement du « pôle touristique Vallée d'Ossau », la chaine thermale ValVital projette de construire, en partenariat avec la commune, une résidence touristique reliée directement à un espace thermo ludique. En accompagnement de ce projet, une réflexion sur la requalification des espaces publics du cœur de station, est mise en chantier. Le CAUE 64 apporte son concours à l'équipe municipale pour préciser la commande publique et rédiger le cahier des charges ainsi que le règlement de consultation.

### 4.5 Commune de Laruns - Aires de traite à Soques et Las Quèbes

Saisi par le président du conseil scientifique du Parc National, le CAUE 64 a émis un avis sur cinq projets d'extensions des aires bétonnées attachées aux aires de traite des troupeaux ovins situées sur l'estive de Brousset. Cet avis est synthétisé par la rédaction d'une fiche conseil.

#### 4.6 Commune de Louvie-Soubiron - Rénovation de la cabane Aygues Mortes



Fig. 39 - Louvie-Soubiron - Cabane Aygues Mortes - Source © CAUE 64

L'estive occupe le versant méridional du Pic du Moullé de Jaut, non loin du col de Louvie. Le sentier d'Aygos Moutos est emprunté par le chemin balisé du tour de la vallée d'Ossau. La cabane est ainsi en position de jouer un rôle de refuge étape entre le port d'Aste au nord et l'hôtellerie du col d'Aubisque au sud. Un projet de chantier « Patrimoine & insertion » est en cours de gestation.

#### 4.7 Commune de Lys - Aménagement centre bourg

La commune a entrepris plusieurs projets de rénovation sur ses bâtiments et espaces publics : l'église et ses abords et plus récemment, le bâtiment de la mairie et l'école. Elle souhaitait initialement poursuivre cette requalification sur quelques espaces disséminés dans le bourg. Le but recherché étant essentiellement l'embellissement, sans entraver les usages recensés.

### 4.8 Commune d'Osse-en-Aspe - Électrification cabane Les Coungues



Fig. 40 – Osse-en-Aspe – Cabane Les Coungues Source © CAUE 64

La pose de panneaux photovoltaïques et la construction d'un local technique sont envisagées afin d'alimenter en électricité cette cabane située en zone périphérique. L'estive du Layens se situe au nordouest du vallon de Bedous sur le versant méridional du pic dit Le Layens. Compte tenu de la présence des menuiseries, le pignon nord est le plus apte à accepter la greffe du local technique. Il conviendrait toutefois de confirmer ce choix à la vue de la topographie existante et de rechercher une autre implantation discrète des bouteilles de gaz qui alimentent la fromagerie. Cette faisabilité reste à vérifier.

### 4.9 Commune d'Osse-en-Aspe - Électrification cabane de Lapassa Aillary

Située en zone cœur du Parc, cette estive est ancienne. Elle figure sur le cadastre de 1837 sous l'appellation Chalet Lapassa à la section E de la commune de Borce. Sont implantés, côte à côte, la cabane avec sa fromagerie, le saloir avec sa toiture-terrasse végétalisée et un abri de traite charpenté. Il convient de ne pas multiplier les constructions. Une concertation a été engagée avec la commune et le berger utilisateur.

#### 4.10 Commune de Sarrance - Électrification cabane de Tousset

L'estive se situe sur le Pédaing dous Plous. Le cujala est ancien (il est mentionné sur le cadastre de 1837). La cabane faisait partie d'un ensemble d'édifices aujourd'hui ruinés pour la plupart. Un projet est en cours d'étude sous maîtrise d'œuvre du PACT H&D Béarn-Bigorre. Il convient de voir comment le local technique peut s'insérer au projet en cours.

# LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

# LE CAUE 64 ET LE CONSEIL AUX PARTICULIERS



Fig. 41 – Conseil aux particuliers – Affiche 2013 – Source © CAUE 64

#### 1. L'activité

L'activité de conseil aux particuliers s'organise, comme en 2011, en trois jours de permanences hebdomadaires réparties sur l'ensemble du territoire départemental. Le secrétariat de l'antenne de Bayonne assure la prise de rendez-vous et l'architecte-conseiller dédié à l'activité, les rendez-vous.

Les permanences de Pau et Bayonne se déroulent dans les locaux du CAUE et au centre Re-sources pour les projets concernant les communes de l'agglomération paloise.

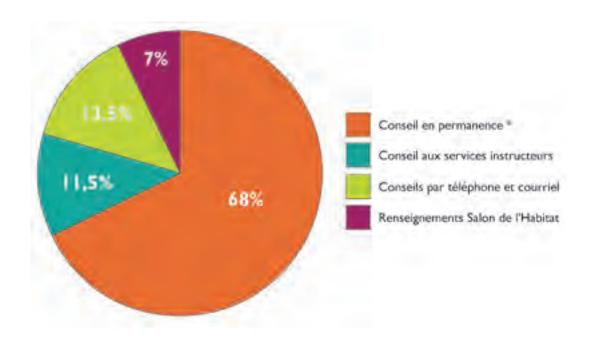
Les permanences d'Orthez, Oloron-Sainte-Marie et Saint-Palais sont assurées en mairie.

L'activité de conseil bénéficie également aux services instructeurs de l'État et aux communautés de communes qui en font la demande.

Le CAUE a participé cette année au « Salon de l'Habitat » de Pau du 8 au 11 mars 2012, qui draine un nombre important de visiteurs sur le plan départemental. La présence du CAUE est fortement appréciée des visiteurs qui peuvent bénéficier d'une information objective par rapport à un acte de construire qui se complexifie et pour ceux qui le souhaitent, des conseils de l'architecte sur place. L'accueil fût conjointement réalisé par nos « ambassadrices » du pôle administratif du CAUE 64. À l'occasion du Salon de l'Habitat, le CAUE a initié une plaquette commune, avec les Espaces Info Energie (E.I.E) et l'ADIL 64, qui insiste sur la complémentarité des informations délivrées gratuitement par chacun des organismes.

## Activité générale

Le nombre d'interventions s'élève à 743 pour l'année 2012, chiffre stable par rapport à 2011 qui reflète cependant une répartition différente. Le nombre d'entretiens s'est tassé de 5 % mais a été compensé par la présence du CAUE au Salon de l'Habitat.



<sup>\* 6 %</sup> des rendez-vous n'ont pas été honorés. Phénomène en hausse de 2 % par rapport à 2011. Les données reflètent l'activité du pôle particulier mais n'intègrent pas les conseils ponctuels délivrés par les autres chargés d'études, durant les permanences de l'architecte-conseiller.

En 2012, l'activité générale s'est organisée autour :

- des entretiens individualisés en permanence;
- du conseil, à la demande des services instructeurs ;
- de la présence au Salon de l'Habitat à Pau.

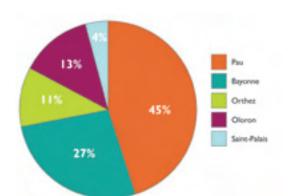
Lors des rendez-vous, le particulier est reçu le temps nécessaire pour qu'il intègre les informations indispensables à l'évolution de son projet et s'en retourne satisfait de l'échange et des conseils délivrés.

Les renseignements prodigués par téléphone ou par courriel sont strictement limités à des questions spécifiques (juridiques, techniques, litiges de voisinage, etc.) pour ne pas outrepasser notre rôle de conseil. Les questions plus vastes font l'objet d'une proposition de rendez-vous.

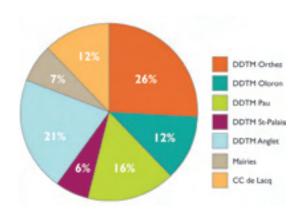
# La répartition des conseils en permanence et auprès des services instructeurs

86 % des conseils se déroulent dans les différents lieux de permanences. Les 14 % restant vont vers les services instructeurs qui en font la demande.

# 507 conseils en permanences



## 84 conseils auprès des services instructeurs



# 2. L'analyse de la demande

Les consultants	597	100 %
Particuliers maîtres d'ouvrage	442	74 %
Professionnels	49	8 %
Institutionnels (instructeurs et élus)	99 (dont 17 élus)	16,5 %
Autres (voisins)	7	1,5 %

Les particuliers doivent être présents lors des rendez-vous, sauf exceptions liées à la distance ou à la difficulté de déplacement. Ils sont alors exceptionnellement représentés par leur maître d'oeuvre.

Les professionnels accompagnent également le maître de l'ouvrage dans 11 % des dossiers qui présentent le plus souvent une difficulté lors de l'instruction. Il s'agit de l'architecte ou le maître d'oeuvre pour deux tiers de ces rendez-vous, le service commercial des constructeurs de maisons individuelles ou l'entrepreneur pressenti pour le chantier dans la plupart des autres cas. La présence de plusieurs interlocuteurs permet de partager la compréhension des enjeux du projet et notamment d'insister sur ce qui fait la qualité d'un paysage dans un département à vocation touristique tel que les Pyrénées-Atlantiques.

Si 15 % des rendez-vous sont à l'initiative des services instructeurs ou des communes, un petit nombre d'élus accompagnent leurs administrés lors de leur rendez-vous.

Le maître d'ouvrage envisage ou réalise le projet pour lui-même dans 83 % des cas. Il destine le projet à autrui dans 11 % des situations rencontrées, principalement pour louer mais également pour vendre. Les autres rendezvous concernent des questions diverses (litiges de voisinage ou assurance, questions de co-propriété, isolement par rapport au bruit, législation parasismique, etc.). 3 % des dossiers mixent par exemple l'accession et le locatif pour autrui ou se doublent d'une opération de promotion, d'un local d'activité.

L'objet de la consultation	619 pour 547 RDV	100 %
Foncier	18	3 %
Immobilier neuf	249	40 %
Immobilier existant	262	42 %
Aménagements extérieurs	8	1,5 %
Questions diverses	82	13,5 %

Le rendez-vous s'axe majoritairement sur l'immobilier neuf et existant (82 %). C'est un projet foncier (lotissements, divisions préalables...) ou des aménagements extérieurs qui, dans 4,5 % des cas, sont au coeur de l'entretien. Les questions diverses, essentiellement réglementaires et techniques, constituent l'objet des autres rendez-vous, en nette hausse par rapport à 2011. Ces questions reflètent la difficulté pour la plupart des demandeurs d'effectuer seuls, la synthèse du problème abordé alors même que l'accès à l'information est plus facile. Plusieurs sujets sont abordés pour 11 % des entretiens.

La consultation par rapport à l'immobilier existant est restée stable en nombre de rendez-vous par rapport à l'année dernière. A l'inverse, les rendez-vous concernant l'immobilier neuf ont chuté de 20 % en corrélation avec la baisse des mises en chantier au niveau national.

L'activité de conseil du CAUE 64 est clairement différenciée pour les particuliers, de celle du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine. En effet, moins de 6 % des consultations concernent un territoire protégé (périmètre de protection Monuments Historiques, protection de sites, etc.).

L'objet des travaux	511	100 %
Habitat individuel	422	82 %
Habitat intermédiaire	23	4,5 %
Habitat collectif	21	4,5 %
Locaux professionnels	36	7 %
Autre	9	2

L'habitat individuel est au coeur des consultations, tant en réhabilitation qu'en neuf, et représente 82 % des entretiens, pourcentage qui reste stable par rapport à 2011 et s'équilibre entre le neuf et l'ancien. Les autres formes d'habitat (habitat collectif ou semi-collectif) représentent 9 % des consultations et sont, sans surprise, plus conséquentes dans l'existant que dans la construction neuve. Les locaux professionnels font l'objet de 7 % des rendez-vous : la moitié pour des locaux d'activité (entreprises, professions libérales, commerces, locaux d'hébergement), l'autre moitié, pour des locaux agricoles (hangars, locaux d'élevages). Lors de l'année 2012, nous avons été sollicités pour plusieurs projets spécifiques voire atypiques : installation de champs de panneaux solaires photovoltaïques, hébergement saisonnier type roulottes ou cabanes, lieux de spectacles, à la fois par les collectivités, les particuliers et le milieu associatif.

# L'entretien par rapport au projet

62 % des consultations se déroulent en amont du dépôt de la demande d'autorisation de travaux (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire,...) ce qui nous permet d'assumer au mieux notre mission de conseil auprès des particuliers. Le projet est encore au stade de l'intention dans 27 % des cas ou a été esquissé pour 21 % des dossiers. L'architecte-conseiller peut alors insister sur la nécessité de prendre en compte dans le projet envisagé, l'intérêt général en terme d'insertion, de qualité et de développement durable. Ce sont les consultations les plus longues car il s'agit de délivrer une information complète qui aborde tous les champs de l'acte de construire, qui soit concrète et compréhensible. L'aide à la constitution des dossiers administratifs concerne 14 % des entretiens.

La consultation se déroule pour 28 % des dossiers lors de leur instruction administrative (suspension, refus, sursis à statuer). Dans les cas où la demande d'autorisation de travaux est suspendue ou même refusée, l'architecte-conseiller effectue une médiation qui explicite les motifs et ouvre sur des solutions acceptables par la collectivité, en respectant les intérêts de chacun.

Les autres rendez-vous concernent des chantiers en cours (élaboration des devis, phase travaux, réception,...), de la pathologie de bâtiment (désordres structurels ou de second œuvre) ou des litiges (recours assurance, garantie de parfait achèvement, etc.).

#### La nature des informations

L'information préalable constitue les consultations les plus longues car il s'agit d'aborder dans un même rendezvous tous les champs de l'acte de construire d'une façon claire, concise et concrète. Elle est délivrée pour 26 % des conseils, le plus souvent en phase amont mais aussi lors des refus administratifs. L'aspect de la conception intervient dans 52 % des conseils que ce soit au titre du respect du site, de l'implantation, de la volumétrie ou de l'agencement intérieur. L'architecte-conseiller aide à hiérarchiser les données pour permettre aux consultants d'effectuer les choix qui leur conviennent.

Les autres conseils représentent une part équivalente à l'information préalable et recouvrent les aspects techniques, juridiques ou de pathologie de la construction qui ont trait au projet.

L'architecte-conseiller privilégie une information neutre qui n'entre jamais dans l'expertise mais qui s'appuie sur les réglementations en vigueur et promeut le qualitatif. Il renvoie aussi sur les partenaires et autres acteurs spécialisés dans leur domaine de compétences (A.D.I.L, E.I.E, Tribunal, Ordres des notaires, des architectes, associations d'usagers, etc..).

## Regard sur la maison individuelle neuve : 215 projets

L'habitat individuel représente 86 % des projets neufs envisagés. Il s'agit le plus souvent d'une architecture sans caractéristique particulière qui, cependant confond régulièrement qualité et complexité. Par exemple, 22 % des projets présentés lors des consultations sont des modèles de pavillons aux formes complexes qui interférent de façon conséquente avec la qualité des paysages, notamment en secteur rural. Les habitations qui font une référence explicite aux types conventionnels néo-régionaux couramment décrits dans les documents d'urbanisme, représentent 4 % des projets, soit le même pourcentage que celui des projets résolument contemporains qui s'affranchissent des codes de l'habitat conventionnel.

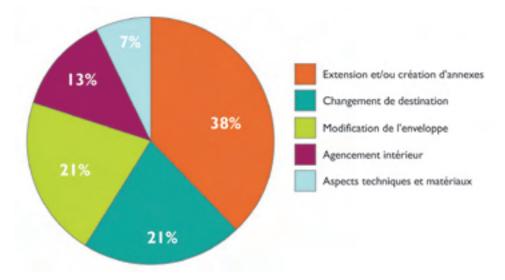
Un concepteur (dessinateur, maître d'oeuvre ou architecte) intervient pour 31 % des projets de maisons individuelles. Le projet fait l'objet d'un contrat de maison individuelle avec un constructeur dans 12 % des cas. Les particuliers dessinent le plus souvent eux-mêmes ou recourent à un proche. Ils utilisent également les modèlestypes trouvés en catalogue ou sur internet, qu'ils essaient d'adapter à leur configuration de terrain. Quand la consultation se fait en amont, l'architecte-conseiller explique aux particuliers les différents modes de réalisation envisageables avec leurs garanties et leurs incidences. Les consultants repartent avec les éléments pour effectuer leur choix en connaissance de cause.

Comme en 2011, la plupart des particuliers sont informés de l'évolution de la réglementation thermique (RT 2012 applicable à toutes les constructions neuves ainsi que certaines extensions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013) mais peu d'entre eux l'intègrent dans leur projet, essentiellement pour des questions de coût (+ 10 et 15 % du prix / m² estimé). Un seul consultant au cours de l'année 2012 envisageait pour son habitation, la labellisation BBC qui correspond au niveau d'obligation de la RT 2012. Il en est de même pour la prise en compte dans l'habitat du développement durable ; il est au coeur des préoccupations de beaucoup de particuliers mais peu pris en compte dans les projets envisagés.

Un consultant, en 2012, s'orientait vers une véritable conception bio-climatique. L'utilisation de matériaux bio-sourcés (paille, fibres végétales, en dehors du bois) était prévue pour 1 % des habitations individuelles. Le choix du bois intervient pour 16 % des projets d'habitat. C'est souvent le critère coût, supposé à tort, inférieur à celui de la construction maçonnée, qui déclenche le choix du bois comme matériau principal de construction. Le rôle de l'architecte-conseiller est très important à ce stade, pour délivrer une information objective. Il explique aussi combien une conception réussie dépend de la prise en compte des facteurs environnementaux dès les premières esquisses.

#### Focus sur les constructions existantes : 262 projets

Le nombre de consultations concernant les bâtiments existants ne faiblit pas. 79 % des rendez-vous ont pour objet l'habitat individuel et 12 % l'habitat intermédiaire ou collectif. Les locaux d'activité ou quelques projets spécifiques, représentent les 8 % restants. Les projets envisagés concernent dans 20 % des dossiers comme en 2011, des constructions qui présentent une indéniable qualité patrimoniale, sans pour autant dépendre du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine. Ce sont principalement des bâtiments dédiés à l'habitat individuel qui préexistent, ou font l'objet d'un changement de destination. L'enjeu est de faire prendre conscience aux porteurs de projet de la qualité intrinsèque de l'existant et de l'intérêt de la pérenniser et de la mettre en valeur. Les constructions existantes sur lesquelles un projet d'amélioration ou d'agrandissement est envisagé, peuvent être dans 16 % des cas, qualifiées de conventionnelles. Il s'agit en grande partie d'habitat individuel reprenant le langage néo-basque ou néo-béarnais. L'écriture architecturale contemporaine est quant à elle, envisagée pour moins de 1 % des bâtiments existants, ce qui constitue une part négligeable des projets. Le recours à un concepteur (dessinateur, maître d'oeuvre, architecte ou constructeur faisant office de maître d'oeuvre) pour une intervention dans l'existant, est faible et concerne 10 % des projets.



Les interventions sur l'existant sont dans 38 % des cas des extensions ou des annexes au bâtiment principal, c'est à dire de la construction neuve. L'enveloppe extérieure est modifiée dans 21 % des projets et 21 % des bâtiments existants rencontrés font l'objet d'un changement de destination : granges, entrepôts transformés en habitat, locaux agricoles dédiés à une autre activité, etc.

La demande de conseil liée à l'agencement intérieur fait l'objet de 13 % des interventions envisagées sur le bâti existant. Elle concerne surtout l'habitat et recouvre également des divisions de patrimoine familial en volumes qui génèrent la création de plusieurs appartements. Les aspects plus techniques de mise en oeuvre (nouvelle dalle, isolation, remontées d'humidité, solidité des ouvrages, etc.) ou de choix de matériaux, interviennent pour le reste des consultations.

# Conclusion

Le conseil auprès des particuliers reçoit un accueil enthousiaste de la part du public concerné et des collectivités qui le sollicitent. L'interaction qui existe avec les autres organismes de conseil dans le département est très positive, car elle permet de délivrer une information concise, claire et complète pour tous les aspects de la construction.

# LES 236 COMMUNES CONCERNÉES PAR LES PROJETS

Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet
PAU	37	GABASTON	3	OUSSE	2	LANNE-EN-BARETOUS	1
SAINT-JEAN-DE-LUZ	32	GAN	3	PARBAYSE	2	LARESSORE	1
BAYONNE	15	GARINDEIN	3	PRECILHON	2	LASSEUBETAT	1
ANGLET	13	GELOS	3	PUYOO	2	LE FAGET DE GOES	1
ARBONNE	11	GURS	3	SAINT-LAURENT-DE-BRETAGNE	2	LESCUN	1
ASSAT	10	HIGUERES-SOUYE	3	SAINT-MARTIN-D'AROSSA	2	LIMENDOUS	1
BIARRITZ	10	LACOMMANDE	3	SAULT-DE-NAVAILLES	2	LOHITZUN	1
LESCAR	10	LAGOR	3	SENDETS	2	LOUHOSSOA	1
LONS	9	LARUNS	3	SOULE	2	LOUVIE-JUZON	1
JURANÇON	8	MAULÉON-LICHARRE	3	SUSMIOU	2	LUCGARIER	1
OLORON	8	MOUGUERRE	3	URT	2	LUSSAGNET-LUSSON	1
USTARITZ	8	ORRIULE	3	VIELLENAVE-DE-NAVARRENX	2	LUXE-SUMBERRAUTE	1
HASPARREN	7	POEY-DE-LESCAR	3	VIODOS	2	MACAYE	1
JATXOU	7	PRÉCHACQ-NAVARRENX	3	ABOS	1	MERITEIN	1
MONEIN	7	RIVEHAUTE	3	AGNOS	1	MERACQ	1
NAVAILLES- ANGOS	7	SAINT-BOES	3	AHAXE-ALCIETTE-BASCASSIAN	1	MIREPEIX	1
ORTHEZ	7	SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT	3	AICIRITZ	1	MONCAUP	1
CASTEIDE-DOAT	6	SAINT-PIERRE-D'IRUBE	3	ANGOUS	1	MONT	1
LANNEPLAÀ	6	SAUVELADE	3	AREN	1	MONTFORT	1
SAUVAGNON	6	ANDOINS	2	ARGAGNON	1	NAY	1
URDÈS	6	ANDREIN	2	ARTIX	1	NOUSTY	1
AROUE	5	ARAUX	2	ASSON	1	OGEU	1
ARUDY	5	ARCANGUES	2	AUSSEVIELLE	1	ORAAS	1
BILLÈRE	5	ARTHEZ-D'ASSON	2	AYHERRE	1	OREGUE	1
BOUCAU	5	ARTHEZ-DE- BEARN	2	BALANSUN	1	ORIN	1
BUZY	5	ARTIGUELOUTAN	2	BALEIX	1	ORION	1
CASTETPUGON	5	ASCAIN	2	BARDOS	1	OSSENX	1
CASTETBON	5	AUBERTIN	2	BAUDREIX	1	OSSERAIN	1
CASTILLON D' ARTHEZ	5	AUDEJOS (LACQ)	2	BEHASQUE	1	PAGOLLE	1
LAHONTAN	5	BAIGT-DE-BEARN	2	BENEJACQ	1	PARDIES	1
MONTARDON	5	BELLOCQ	2	BEOST	1	PONTIACQ-VILLEPINTE	1
SAINT-PEE-SUR-NIVELLE	5	BESINGRAND	2	BEYRIE-SUR-JOYEUSE	1	PORT DE CASTET	1
SALLESPISSE	5	BRUGES	2	BIDOS	1	POURSUIGUES	1
SERRES-CASTETS	5	BUROS	2	BILHÈRES	1	RAMOUS	1
SÉVIGNACQ	5	BUZIET	2	BIRON	1	RIVAREYTE	1
URCUIT	5	CARO	2	BOUMOURT	1	SAINT-ABIT	1
AHETZE	4	CASTEIDE-CANDAU	2	BOURDETTES	1	SAINT-ARMOU	1
BOEIL-BEZING	4	CHERAUTE	2	BRISCOUS	1	SAINT-CASTIN	1
BOURNOS	4	COARRAZE	2	CASTEIDE-CAMI	1	SAINT-ESTEBEN	1
CAMBO	4	CUQUERON	2	CASTET	1	SAINT-JEAN-LE-VIEUX	1
HENDAYE	4	DOMEZAIN-BERRAUTE	2	CETTE-EYGUN	1	SAINT-PALAIS	1
LOUBIENG	4	EAUX-BONNES	2	COSLÉDAÀ-LUBE-BOAST	1	SAINTE-COLOME	1
MOUMOURS	4	ESPECHÈDE	2	ESCOU	1	SAINTE-SUZANNE	1
NAVARRENX	4	GÉRONCE	2	ESPELETTE	1	SALLES	1
OGENNE-CAMPFORT	4	GUETHARY	2	ESPOEY	1	SARPOURENX	1
SAINT-MÉDARD	4	HALSOU	2	ESTIALESCQ	1	SAUVETERRE-DE-BEARN	1
SALIES-DE-BÉARN	4	AUTERRIVE	2	ETSAUT	1	SEBY	1
URRUGNE	4	HOSTA	2	GAMARTHE	1	SERRES-SAINTE-MARIE	1
BARCUS	3	IDRON	2	GARLEDE	1	SERRES-MORLAAS	1
BASSUSSARY	3	IHOLDY	2	GARLIN	1	SIMACOURBE	1
BIDART	3	LAÀ-MONDRANS	2	GER	1	SOURAÏDE	1
BIZANOS	3	LAÀS	2	GEUS-D'ARZACQ	1	THEZE	1
BORCE	3	LABETS-BISCAY	2	GOES	1	UZOS	1
BORDES	3	LAHOURCADE	2	GOURETTE	1	VILLEFRANQUE	1
BOSDARROS	3	LASSEUBE	2	HOPITAL-D'ORION	1	N.C* tel + salon habitat	84
BUGNEIN	3	LEMBEYE	2	IRISSARRY	1	TOTAL	743
CARRESSE	3	LUCQ-DE-BEARN	2	ISSOR	1		
DENGUIN	3	MEILLON	2	ISTURITZ	1		
DOGNEN	3	MIFAGET	2	IZESTE	1		
DOUMY	3	OS-MARSILLON	2	LABEYRIE	1		
ESPES-UNDUREIN	3	OUSSE	2	LAHONCE	1		

# LOCALISATION DES COMMUNES CONCERNÉES

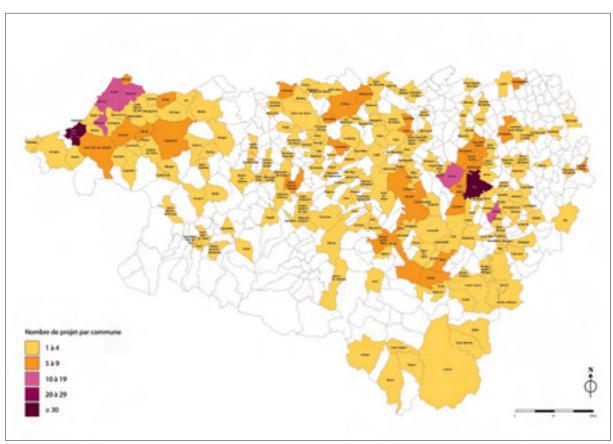


Fig. 42 – Conseil aux particuliers – Carte des communes concernées – Source © CAUE 64 d'après © Bd Topo - IGN 2010

4-

# LES ACTIONS CULTURELLES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

# LES ACTIONS CULTURELLES

Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises - Convention de mission d'accompagnement du Parc National des Pyrénées (PNP) par le CAUE 64

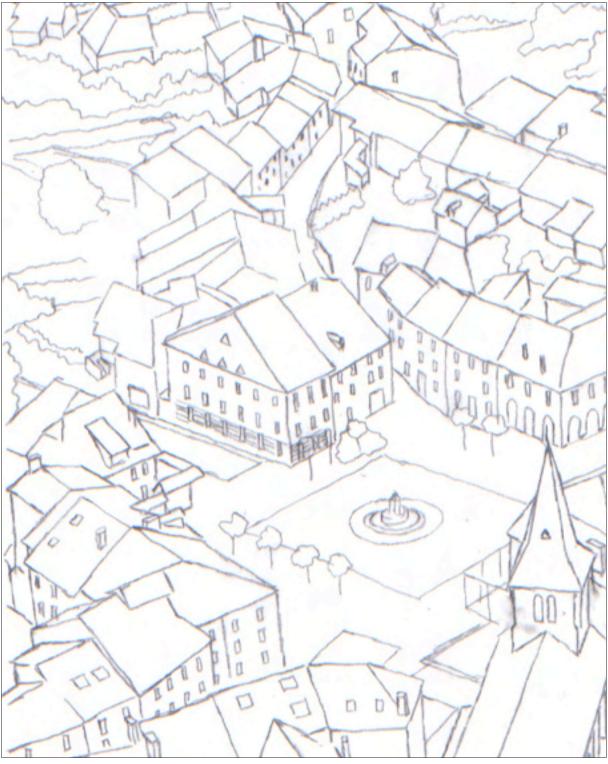


Fig. 43 – Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises – Source © CAUE 64

Faisant suite au travail initié en 1998 entre le PNP et le CAUE 64, la convention signée le 15 décembre 2009 a été transformée en contrat de partenariat à partir du 14 mai 2012. Cette modification a été commandée par la réforme de la politique nationale des Parcs Nationaux (loi n°2006-436 du 14 avril 2006 et ses décrets d'application). L'objectif du partenariat reste centré sur le projet de développement durable et patrimonial porté par le Parc National sur son territoire, projet élaboré dans le cadre de la charte du Parc.

# 1. Le contexte

D'un commun accord, le PNP et le CAUE 64 ont décidé d'engager une réflexion sur le patrimoine « urbain » des Pyrénées béarnaises, certains diront « urbanisme de villages ». Ce choix est argumenté par différents enjeux :

- environnemental : aménagement ou requalification des espaces publics ;
- culturel : spécificités des urbanités de montagne ;
- économique : accueil touristique ;
- urbanistique : préservation des espaces agricoles et développement raisonné des villages.

Le but de cette action est de mieux connaître les formes urbaines liées à la montagne pour accompagner les collectivités locales dans leurs démarches territoriales (planification urbanistique, projet de territoire, développement ou renouvellement urbain). L'objectif est de réaliser un document de sensibilisation à destination des décideurs locaux. Cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel.

#### 2. La méthode retenue

Pour mémoire, la production réalisée au cours des précédentes années a été :

#### Etape 1

- Le concept de l'action est précisé dans une fiche action, faisant office de document cadre ;
- Le contenu du document est détaillé dans quatre tableaux thématiques, préfigurant les chapitres ;
- Information des collectivités locales par un diaporama présentant l'action.

## Etape 2

- Quatre « fiches structure » fixent l'armature du document, l'une sur la présentation générale du document (titres, messages), les trois dernières sur le développement de chacun des chapitres ;
- Le chemin de fer donne un aperçu de l'équilibre des chapitres, des rapports entre l'iconographie et l'écrit, de l'adéquation des pages en vis à vis.

Cette année a été consacrée à l'étape 3 qui développe :

- La prémaguette pour guider les premiers choix de formalisation ;
- Les campagnes de reportage photographique pour alimenter l'iconographie ;
- La rédaction des textes pour préciser les messages.

A suivre tout au long de 2013 :

#### Etape 4

- Sélection d'un infographiste;
- Simulations des séquences types, quatre sont repérées ;
- Mise en forme des dessins et croquis ;
- Essai pour la première de couverture ;
- Finalisation de la maquette.

# Etape 5

- Sélection d'un imprimeur ;
- Impression;
- Diffusion et promotion.

## 3. La synthèse

La phase conceptuelle de l'ouvrage est pour ainsi dire, terminée. L'échéance de publication est fixée au plus tard au mois de juin 2013, à une période charnière où les communes sont appelées à délibérer sur leur adhésion ou pas à la charte du Parc National des Pyrénées, projet de territoire qui engage les années à venir.

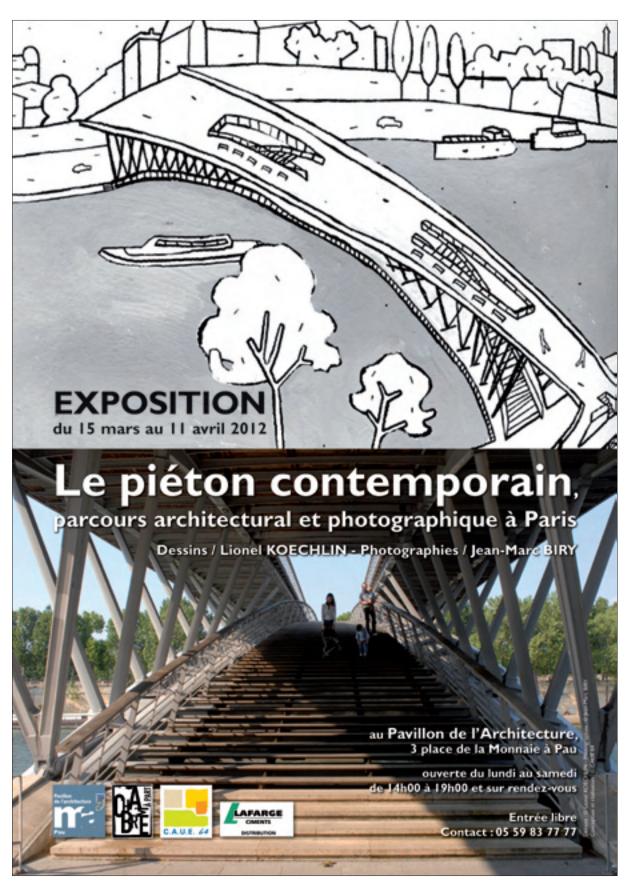


Fig. 44 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Affiche – Source © CAUE 64

Pour la troisième année consécutive, le CAUE des Pyrénées-Atlantiques et le Pavillon de l'Architecture ont choisi de présenter ensemble, une exposition consacrée à l'architecture.

L'exposition « Le piéton contemporain, parcours architectural et photographique à Paris » conçue et réalisée par l'association strasbourgeoise des photographes « Chambre à part » a ainsi été présentée au Pavillon du 16 mars au 11 avril 2012.





Fig. 45 et 46 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – © CAUE 64

Les dessins de Lionel KOECHLIN et les photographies de Jean-Marc BIRY ont emmené le public à la découverte d'une série d'oeuvres architecturales parisiennes et connues. Au total, une trentaine de bâtiments ont été exposés et pour chacun d'entre eux, un duo de dessin / photographie mêle les regards des deux artistes, dans une grande complicité d'interprétation, de lecture et d'analyse de l'architecture.



Fig. 47 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Lionel Koechlin et Jean-Marc Biry – Photo © CAUE 64

L'exposition a été inaugurée par une conférence à double voix donnée par deux artistes auteurs, Lionel KOECHLIN et Jean-Marc BIRY. Basé sur leur parcours commun, elle a permis d'expliquer la genèse de l'exposition et l'évolution de la création artistique pour chacun des artistes. L'inauguration a rassemblé 60 personnes.

Le vendredi 16 mars, les deux artistes ont accueilli deux classes et expliqué la sélection des bâtiments ainsi que leur travail auprès du médium de la photographie et de l'illustration, évoquant alors leur vision poétique de la ville. Au total, 338 scolaires ont été accueillis pour des visites guidées de l'exposition réalisée sur mesure avec chaque enseignant en fonction des âges et des travaux déjà menés par les élèves sur le thème de l'architecture.

Entre les visites scolaires, professionnelles et tous publics, l'exposition « Le piéton contemporain, parcours architectural et photographique à Paris » a attiré plus de 600 visiteurs.

#### Les partenaires

- Le Pavillon de l'architecture de Pau
- L'Association de photographes « Chambre à Part » (Strasbourg)

## Lu dans la presse

- « Le piéton contemporain Parcours architectural et photographique à Paris », d'a, Mars 2012, n° 206, p.109
- « A Pau, au Pavillon de l'architecture », Archiscopie, Mars 2012, n°111, p.9
- « Pau. Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris », AMC, Mars 2012, n° 213,
   p. 139
- « La photo dans les pas du dessin », Sud-Ouest Béarn et Soule, 21 mars 2012, p.26
- LARRIEU Francis, « Une exposition pédagogique », La République, 30.03.2012
- « Jusqu'au 11 avril / Pau Le piéton contemporain », Le Moniteur, 30.03.2012, p.24
- « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris », d'a, Avril 2012, n° 207, p.108

# Les produits de communication

- Invitations format A5, en 2100 exemplaires;
- Affiches format A3, en 30 exemplaires
- Communiqué de presse ;
- Dossier pédagogique ;
- Films « Conférence à double voix » (50'20"), « Les artistes se présentent » (57'08"), « Rencontres avec les jeunes » (6'20"), « Extraits » (6'09"), réalisation CUMAMOVI, mis en ligne sur le site du CAUE 64.

# Les Journées Européennes du Patrimoine



Fig. 48 – Journées Européennes du Patrimoine – Flyer – Source © CAUE 64

# « Jeu de Paume », 15 septembre 2012, à La Bastide Clairence



Fig. 49 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64



Fig. 50 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64

Plus de soixante-dix personnes ont assisté à la visite du Jeu de Paume de La Bastide Clairence qui a exceptionnellement ouvert ses portes. Après avoir évoqué la restauration du jeu de Paume, Véronique AUZI, adjointe au Maire, a donné la parole à Paul MIRAT pour une évocation historique du lieu. La visite s'est achevée par une démonstration orchestrée par Ramuntxo PARTARRIEU.



Fig. 51 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64

# « Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information », 15 septembre 2012, à Pau



Fig. 52 – EISTI – Source © CAUE 64



Fig. 53 – EISTI – Source © CAUE 64

Le CAUE a invité le public des Journées Européennes du Patrimoine à découvrir le bâtiment de l'EISTI en présence de l'architecte du projet, Nathalie LARRADET. Plus de vingt-cinq personnes ont pu pénétrer à l'intérieur de cet imposant bâtiment revêtu de plaques noires, et découvrir amphithéâtres, salles de classes et espaces collectifs organisés autour de l'atrium et de son jardin japonais.



Fig. 54 – EISTI – Source © CAUE 64

# Lu dans la presse

- La Semaine du Pays basque, du 14 au 20 septembre 2012, « Agenda Visite conférence démonstration du trinquet jeu de paume rénové »
- La République des Pyrénées, « Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information », 13.09.2012

# Les produits de communication

- 1100 cartons d'invitations envoyés dans le réseau des partenaires et envoi par courrier électronique ;
- Insertion de la visite de l'EISTI dans le programme des JEP de la Ville de Pau imprimé et diffusé en 64000 exemplaires ;
- Insertion du programme de visites CAUE 64 dans la brochure régionale des JEP;
- Communiqué de presse ;
- Affichage sur les lieux de visite.



Fig. 55 – Quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil » – Affiche – Source © CAUE 64

La quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil » réalisée en partenariat avec Le Méliès, le Parc des Expositions de Pau, la CCI et pour la première fois avec le Réseau des Médiathèques de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, s'est déroulée du jeudi 20 au vendredi 28 septembre 2012 autour du thème de l'Egypte. Cette année encore, Cin'espaces a été l'occasion de mettre en regard architecture, paysage, société et cinéma par le biais d'une programmation destinée à un large public :

- programmation de 8 films allant du témoignage cinématographique spontané issu ou annonçant la révolution égyptienne avec 18 jours, Tahrir, place de la Libération et Paraboles, en passant par une plongée au cœur de la société et de la ville égyptienne avec l'emblématique Immeuble Yacoubian pour finir autour des chefs d'œuvres du cinéma égyptien avec Gare Centrale et El Momia;
- rencontres et échanges avec des réalisateurs ;
- conférences autour de l'architecture, l'histoire et la société égyptienne ;
- séances et animations spéciales destinées au jeune public ;
- animations festives.



Fig. 56 – Quinzaine Cin'espaces – Soirée d'ouverture Source © CAUE 64

Le jeudi 20 septembre, la soirée d'ouverture était consacrée à Marwan HAMED, invité d'honneur de Cin'espaces venu présenter son film 18 jours. Suite à la projection, le réalisateur a pris le temps d'échanger longuement avec la salle sur son œuvre cinématographique ainsi que sur l'évolution de la société égyptienne.



Fig. 57 – Quinzaine Cin'espaces – Marwan HAMED

**Le vendredi 21 septembre**, une présentation de Marwan HAMED a précédé la projection de *l'Immeuble Yacoubian*.



Fig. 58 – Quinzaine Cin'espaces – Dimanche égyptien Source © CAUE 64

Le « Dimanche égyptien » du 23 septembre a attiré un public familial nombreux autour du buffet égyptien, de la projection du *Prince d'Egypte* ainsi que du cinégoûter. L'après-midi s'est poursuivi pour les enfants avec un atelier hiéroglyphe animé par la Société d'Egyptologie ; les parents ont ainsi pu assister de leur côté à un conte égyptien accompagné d'une dégustation de thé proposé par l'association Les Routes du thé au restaurant l'Amateur de Thé. Cette belle journée s'est achevée par la projection de *Gare Centrale*, le chef d'œuvre de Youssef CHAHINE.



Fig. 59 – Quinzaine Cin'espaces – Dimanche égyptien Source © CAUE 64



Fig. 60 – Quinzaine Cin'espaces – Dimanche égyptien Source © CAUE 64



Fig. 61 – Quinzaine Cin'espaces – *Le Prince d'Egypte* Centre de loisirs – Source © CAUE 64



Source © CAUE 64

Le mardi 25 septembre, une conférence de Ginette LACAZE consacrée à « L'isthme de Suez : histoire, cités et mémoire » a été présentée au sein de l'amphithéâtre de la Médiathèque André Labarrère. Présidente de la société d'Egyptologie de Pau, Docteur en égyptologie et missionnaire à l'Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO), Ginette LACAZE a abordé, devant un public nombreux, l'isthme de Suez, zone stratégique âprement disputée dont les traces de conflits, exodes urbains et reconstructions ont durablement marqué le paysage et l'architecture.



Le mercredi 26 septembre, une conférence de Thierry PAQUOT s'est tenue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau. Philosophe de l'urbain et auteur de l'encyclopédie *La Ville au cinéma*, Thierry PAQUOT a abordé l'œuvre de l'architecte Hassan FATHY au travers de l'ouvrage *Construire avec le peuple* et au moyen d'une projection portant notamment sur l'expérience de Gourna.

Fig. 63 – Quinzaine Cin'espaces – Conférence de T. PAQUOT – Source © CAUE 64



Fig. 64 – Quinzaine Cin'espaces – Alexande TYLSKI Source © CAUE 64

**Le jeudi 27 septembre, une rencontre** avec Alexandre TYLSKI, de l'association Cadrage, faisant suite à la projection de *Al Momia*, a permis au public d'échanger sur l'un des plus grands films égyptiens jamais réalisé.



Fig. 65 – Quinzaine Cin'espaces – Mille... et un Rêve d'Orient Source © CAUE 64

Le vendredi 28 septembre, la soirée de clôture a réuni un public conquis qui a assisté au spectacle de danse égyptienne de l'association Mille... et un Rêve d'Orient, avant d'embarquer pour le Caire avec *Tahrir, place de la Libération*. La projection de ce documentaire s'est poursuivie par de nombreux échanges avec le réalisateur Stefano SAVONA, qui a accepté de livrer les anecdotes de ce tournage ainsi que sa vision de la ville durant les manifestations qui ont ébranlé le monde arabe.



Fig. 66 – Quinzaine cin espaces – *Tanrir, piace de la Liberation* Source © CALLE 64



Fig. 67 – Quinzaine Cin'espaces – Stefano SAVONA Source © CAUE 64

Avec 850 personnes (dont 677 entrées payantes), l'édition 2012 a connu une hausse de sa fréquentation avec une meilleure répartition des entrées sur l'ensemble du festival, une fréquentation plus importante lorsque le film est suivi d'une rencontre et un public nombreux pour la soirée de clôture.

# Les partenariats

Les partenariats avec la CCI et le Parc des Expositions, initiés en 2011, ont été renouvelés et ont permis la réalisation d'une importante campagne de communication. L'édition 2012 s'est, par ailleurs, enrichie d'un nouveau partenariat avec la Médiathèque ANDRÉ LABARRÈRE qui a accueilli la conférence de Ginette LACAZE et communiqué sur Cin'espaces au sein de ses propres réseaux.

#### Lu dans la presse

- « L'Egypte star de la rentrée paloise », La République des Pyrénées, 31 juillet 2012, p.6
- « Quinzaine cin'espaces Caméras sur le Nil », Pau quartiers d'automne 2012, p.6
- « 3° Quinzaine cin'espaces Caméras sur le Nil Pau , du 20 au 30 septembre », Sud-Ouest Béarn et Soule Les suppléments du quotidien, 12.09.12, pp. 24a-24d
- « Pau nous offre l'Egypte », La République des Pyrénées cahier détachable, 12.09.12, pp. I-IV
- « Au Méliès, une quinzaine dédiée à l'Egypte », La République des Pyrénées, 18.09.12, p.10
- « À l'affiche-Pau, Caméras sur le Nil », Sud-Ouest Béarn et Soule, 19.09.12, p.21
- « Echos du Méliès-L'Egypte pour les enfants », La République des Pyrénées, 19.09.12, p.II
- « Cinéma Le Méliès «Caméras sur le Nil », La République des Pyrénées, 21.09.12, p.9
- « Les bons plans du week-end », La République des Pyrénées, 24.09.2012, p.9
- « Un dimanche égyptien au Méliès », Sud-Ouest Béarn et Soule, 22.09.12, p.24C
- « Cin'espaces », La République des Pyrénées, 25.09.12, p.9

## On en a parlé...

Le 7 septembre 2012, une conférence de presse a été organisée à l'occasion de la Foire Exposition de Pau, en partenariat avec le cinéma Le Méliès et la CCI.

#### Les produits de communication

- 3000 flyers A5 avec le pré-programme, distribués dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau.
- 6 pages encartées dans le programme mensuel du Méliès, imprimé à 1500 exemplaires et diffusé par le Méliès.
- Supplément de 4 pages couleurs encarté dans *La République*, *l'Eclair* et *Sud-Ouest* édition Béarn publiés le 12 septembre. Plus 2000 exemplaires du supplément adressés au Méliès pour libre diffusion au public.
- Visuel de l'événement inséré en pleine page, dans le programme de la Foire Exposition distribué dans 35 000 foyers.
- Encart dans le programme du Réseau des Médiathèques imprimé en 5 000 exemplaires et diffusé par la Médiathèque.
- Encart dans la newsletter de la CCI.
- Impression et envoi de 2000 cartons d'invitations pour l'ouverture et la clôture de Cin'espaces, complété par un envoi électronique.
- 300 affiches A3 distribuées dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau.
- 7 affiches grand format, placées à l'aéroport, au Méliès et à l'Office de Tourisme.
- Dossier et communiqué de presse.



Fig. 68 – Quinzaine Cin'espaces – Affichage aéroport Source © CAUE 64



Fig. 69 – Quinzaine Cin'espaces – Affichage OTSI Source © CAUE 64



Fig. 70 – Metropolis – Affiche – Source © CAUE 64

Pour cette année 2012, le CAUE 64 a construit un nouveau partenariat avec un acteur culturel incontournable du Pays basque, le cinéma ATALANTE. Ce partenariat a donné lieu à une soirée inédite visant à mettre en regard cinéma, architecture et société.

Le film *Metropolis*, chef d'œuvre de Fritz LANG a été proposé pour cette première soirée. Après avoir découvert l'exposition *Metropolis* mise à disposition par l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma), plus de 80 personnes ont assisté à la projection du film dans sa version intégrale. La soirée s'est achevée autour d'une conférence de Philippe DUCAT, professeur agrégé au département de philosophie de l'UFR Droit de l'UPPA.



Fig. 71 - Metropolis - Exposition - Source © CAUE 64



Fig. 72 – Metropolis – Conférence – Source © CAUE 64

# Lu dans la presse

- « Fritz Lang, une vision de l'architecture », Sud-Ouest Pays basque, 25.09.2012
- « Les hommes et la ville au cinéma », Sud-Ouest Pays basque, 02.10. 2012

## Produits de communication

- 1100 cartons d'invitations envoyés dans le réseau des partenaires et complétés d'un envoi par courrier électronique.
- Mise à disposition du livret envoyé par l'ADRC, accompagnant l'exposition et le film.
- Présentation de la soirée dans le programme de l'Atalante imprimé en 14 000 exemplaires et sur le site internet du cinéma.
- Présentation de la soirée dans le Cinézine de l'ATALANTE diffusé aux adhérents de l'association.
- Communiqué de presse.
- Accrochage d'une vingtaine d'affiches A3 dans les lieux culturels phares de la ville.

# LES ACTIONS DE FORMATION

# 1 - Cinq formations destinées aux élus et aux techniciens

« La règlementation thermique 2012 - RT 2012 » Pau, 28 juin 2012

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.



Fig. 73 – Formation – RT 2012 – Source © CAUE 64

Ce module de formation avait plusieurs objectifs :

- Comprendre la future règlementation thermique;
- Anticiper les objectifs de la RT 2012;
- Présenter quelques exemples de bonnes pratiques ;
- Aborder les autres mesures de la règlementation thermique.

## Partenaire:

Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Pau

20 personnes ont bénéficié de cette formation.

# « Compréhension des divisions foncières (formes, régimes d'autorisation, impacts paysagers, etc.) » Bayonne, 22 mai 2012

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.



Fig. 74 – Formation – Divisions foncières – Source © CAUE 64

Les divisions foncières constituent une matière à part en droit de l'urbanisme, considérée à tort comme réservée aux seuls praticiens. Au coeur des opérations immobilières, grandes comme petites, son importance pratique est réelle (notamment au travers des lotissements). Cette matinée de formation et de sensibilisation destinée aux élus locaux abordera la matière des divisions foncières dans toutes ses dimensions, avec une mise en exergue des nouveautés 2012 introduites par les ordonnances du 16/11/2011 et 22/12/2011. De plus un rappel des applications de la réforme d'octobre 2007 sera nécessaire afin de comprendre les régimes d'autorisation. Enfin, une table ronde entre plusieurs praticiens permettra d'aborder la question sous-jacente de la « qualité » de ces opérations, de l'accompagnement des porteurs de projets, des limites dans l'instruction des dossiers et des moyens pour la collectivité d'anticiper et encadrer les divisions foncières.

## Partenaire:

Etablissement public foncier local Pays basque

17 personnes ont bénéficié de cette formation.

# « Paysages - Publicité » Bayonne, 7 juin 2012

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.



Fig. 75 – Formation – Paysages - Publicité – Source © CAUE 64

La loi Grenelle 2 a profondément réformé le régime de l'affichage extérieur, s'inspirant de la réflexion menée par Ambroise DUPONT, sénateur du Calvados, dans un rapport sur l'affichage publicitaire remis en juin 2009. La publication le 31 janvier 2012 au Journal Officiel du décret relatif à la publicité extérieure vise à mieux encadrer l'impact visuel de cette publicité, pour améliorer le cadre de vie et la qualité des paysages quotidiens. Il s'agit aussi de moderniser un cadre législatif et réglementaire qui n'avait quasiment pas évolué depuis plus de 30 ans et ne répondait plus, ni aux attentes de la société, ni aux évolutions technologiques des supports publicitaires. Ainsi le décret publié le 31 janvier 2012 reprend les principes fondateurs de la réforme tels que votés par le Parlement : il limite et encadre l'affichage publicitaire, prend en compte les nouvelles technologies aujourd'hui disponibles, et précise le contenu des règlements locaux de publicité que les collectivités peuvent élaborer.

#### Partenaire:

Faculté de droit UPPA - Campus de la Nive

18 personnes ont bénéficié de cette formation.

# « Vers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal » Pau, 18 septembre 2012

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.



Fig. 76 – Formation – PLUi – Source © CAUE 64



Fig. 77 - Formation - PLUi - Source © CAUE 64

La loi portant engagement national pour l'environnement (loi ENE) du 12 juillet 2010, dite « Grenelle 2 », renforce la dimension territoriale d'analyse et de projet en insistant sur la pertinence du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dans la gestion des ressources foncières et la protection des espaces sensibles.

En effet, outre l'attention demandée aux plans locaux d'urbanisme en matière de préservation de l'environnement et de limitation de la consommation des espaces, la loi ENE confie au PLUi des prérogatives élargies. Dorénavant, ce document portera sur l'ensemble du territoire de l'EPCI, tiendra le rôle de Programme Local de l'Habitat, voire de Plan de Déplacements Urbains lorsque l'établissement public sera autorité compétente pour l'organisation des transports urbains. Ces nouvelles règles nécessitent la mise en place de méthodologies appropriées garantes de la prise en compte des enjeux communaux et communautaires. Ainsi, l'organisation d'espaces d'échange et de concertation participera à l'élaboration de projets partagés confortant l'identité des territoires.

#### Partenaire:

CAUE 47

16 personnes ont bénéficié de cette formation.

# « Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP » Pau, 16 octobre 2012

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.



Fig. 78 – Formation – Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP Source © CAUE 64

# La ZAP (Zone agricole protégée)

Issues de la loi d'orientation agricole de 1999, les zones agricoles protégées sont des servitudes d'utilité publique mises en place par arrêté préfectoral à la demande des communes.

Selon les articles l.112-2 et R.112-1-4 à R.112-1-10, les ZAP sont destinées à la protection de zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison de la qualité des productions ou de la situation géographique.

Tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui altère durablement le potentiel agronomique, biologique ou économique doit être soumis à l'avis de la Chambre d'Agriculture et de la Commission Départementale d'Orientation Agricole. En cas d'avis défavorable de l'une d'entre elles, le changement ne peut être autorisé que sur décision motivée du préfet.

# Le PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)

Depuis de nombreuses années, l'étalement urbain ne cesse de s'accentuer au détriment des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains modifiant largement les équilibres écologiques et territoriaux.

Pour contrecarrer ce phénomène et préserver les espaces périurbains non bâtis, la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux permet aux départements de protéger et d'aménager les espaces agricoles et naturels périurbains.

Selon les articles l.143-1 à l.143-6 et R.143-1 à R.143-9, les PAEN sont instaurés par le Conseil général avec l'accord de la ou des communes concernées et sur avis de la Chambre d'Agriculture.

La délimitation du périmètre doit être compatible avec le ScoT et ne peut inclure de parcelles situées en zone urbaine ou à urbaniser délimitée par le POS ou le PLU ou dans un périmètre de ZAD. Toute réduction de ce périmètre se réalise par décret.

Un programme d'actions est élaboré par le département avec l'accord des communes et avis de la Chambre d'Agriculture, de l'Onf, du PnR si concerné ou de l'organe de gestion du Parc national.

Le département ou une autre collectivité peut, à l'intérieur du périmètre, réaliser des acquisitions foncières à l'amiable, par expropriation ou par préemption.

## Contenu de la formation :

Outre la présentation du cadre général des deux dispositifs, des retours d'expériences seront présentés par des techniciens ou des élus ayant mis en place ou suivi ces outils.

- Présentation générale de la démarche PEAnP.
- Les PEAnP de la CuB (Communauté urbaine de Bordeaux).
- Présentation générale des ZAP. la ZAP de Montardon.

18 personnes ont bénéficié de cette formation.

# « Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation » Bayonne et Pau, novembre 2012



Fig. 79 – Formation – Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation Source © CAUE 64



Fig. 80 – Formation – Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation Source  $\$  CAUE 64

Le CAUE 64 a organisé les 22 et 23 novembre 2012, un module de formation à destination des services instructeurs, intitulé « Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation ».

La formation s'est déroulée successivement dans les locaux du Conseil général à Bayonne et dans les locaux de la DDTM de Pau. Elle a été suivie par la plupart des instructeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que par des personnels du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine.

Deux architectes conseillers du CAUE ont élaboré le contenu de la formation conjointement avec les architectes des Bâtiments de France.

# Les objectifs visés :

- donner des clés de lecture et des arguments pour motiver une décision d'instruction;
- analyser les pièces constitutives des demandes, détecter certaines imprécisions ou lacunes et en mesurer l'impact à la construction.

Les journées se sont organisées autour de trois temps forts :

- réfléchir à ce qui fonde les notions de conseil et de contrôle, clarifier le rôle des différents acteurs (maîtres d'ouvrage, services instructeurs, élus, STAP, CAUE...);
- confronter les instructeurs à des situations choisies pour leurs difficultés (rapport au sol, volumétrie, articulations urbaines, etc.) à partir de cas pratiques;
- échanger sur les évolutions prévisibles de l'instruction au regard des changements en cours ou à venir (attentes et représentations des pétitionnaires, modifications règlementaires...).

La formation a été attentivement suivie et plusieurs stagiaires ont souhaité une seconde journée d'approfondissement.

## Public:

Services instructeurs de l'Etat Assistants STAP

# Participants:

Bayonne: 16 participants
Pau: 10 participants

# LES ACTIONS DE PÉDAGOGIE

# Action pédagogique Porte des Gaves à Pau

Deux classes de l'école Lalanne, l'une de CM1 l'autre de CM2, ont participé à cette action. La démarche consistait en une découverte sensible du quartier Porte des Gaves, par ses architectures et ses paysages. Elle a été conduite en collaboration avec l'Usine des tramways (Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées), David ROBESSON, photographe et Daniella MUNIER, conseillère Arts plastiques à l'Inspection d'Académie.

# Action pédagogique du 5 avril 2012, L'Histoire des arts à Bayonne Collège Albert Camus

Dans le cadre de l'Histoire des arts, les enseignants conduisaient avec trois classes de 4°, un projet sur le thème de « la rupture », analysant trois œuvres architecturales de l'agglomération venues rompre avec leur contexte. L'intervention du CAUE a notamment porté sur la rupture du Mouvement moderne symbolisée par l'œuvre de Le Corbusier.

# LES PARTICIPATIONS DIVERSES DU CAUE 64

## Journée des enfants, le 11 mai 2012, à Làas

Présentation à cinq classes d'école primaire, soit environ 100 élèves, d'un montage photographique sur le thème de l'architecture par la construction.

# Commission permanente de l'AVAP, à Saint-Jean-de-Luz, Lescar et Pau

Le CAUE participe à différents groupes de travail dans le cadre d'AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Saint-Jean-de-Luz, au sein de la commission permanente pour le suivi de l'AVAP approuvée en 2010. Lescar dans l'élaboration de l'AVAP qui doit être présentée en CRPS en début d'année. À Pau, où la démarche a été initiée en décembre 2012.

# Séminaire « Les Régionalismes », le 21 novembre 2012, à l'UPPA

Intervention du CAUE sur le régionalisme néo-béarnais. Ou plus exactement, sur les raisons pour lesquelles dans l'entre-deux-guerres, les expressions régionalistes ont eu tant de peine à se constituer en Béarn et ne se sont concrétisées qu'en d'aussi rares circonstances. Si, contrairement au Pays basque, le régionalisme d'auteur est resté marginal, un autre régionalisme que l'on pourrait dire administratif, s'est déployé dans les années 70 et 80, avant qu'il ne cède à son tour devant d'autres représentations de la maison rêvée.

# Participation à la Commission urbanisme, le 13 octobre 2012, à Saint-Jean-de-Luz

Les élus qui siègent à la commission urbanisme de Saint-Jean-de-Luz s'interrogent sur les formes que peut revêtir une architecture contemporaine dans une ville aux patrimoines multiples, maisons basques, palais urbains, architecture éclectique, néo-basque, Art Déco... Le CAUE a proposé deux thèmes de réflexion aux élus. Les avatars de la maison en Pays basque de l'etche à la « maison individuelle », passant par la villa de villégiature, questionnant l'idée de filiation et de forme nécessaire. L'architecture comme acte social, susceptible d'interprétation et d'évaluation, échappant par là à l'arbitraire subjectif des « goûts et des couleurs ».

# Accueil de stagiaires chinoises de X'ian, du 3 au 13 avril 2012, au CAUE à Pau



La Ville de Pau est jumelée depuis 1986 avec la capitale historique de la Chine, X'ian, ville dynastique située au centre du pays et comptant aujourd'hui plus de 8 millions d'habitants. La Ville de X'ian s'enorgueillit en particulier d'un riche patrimoine historique, culturel, architectural et paysager. Pour l'anecdote, c'est à X'ian que l'on a découvert la fameuse armée de terre cuite, vieille de 2000 ans, enterrée dans le mausolée de l'empereur Qin et comprenant 6000 soldats et cavaliers grandeur nature.

Fig. 81 – Accueil de stagiaires chinoises – « Des chinois au lycée agricole » Source © La République des Pyrénées - 12 et 13 novembre 2011

# Des étudiantes chinoises reçues à Abbadia

Les quatre architectes paysagistes ont admiré ce site incomparable



Quatre demoiselles sous le charme du château. (PHOTO é. A)

#### Imprimer

Quatre jeunes Chinoises ont visité le château d'Abbadia et son parc il y a quelques jours. Venues de Pau, où elles séjoument au lyoée agricole, elles étaient accompagnées par Didier Moumiet, du Comité départemental du tourisme Béarn-Pays basque. Ces étudiantes ont été très étonnées et séduites par le charme des lieux, mais il était malheureusement difficile de leur faire comprendre toutes les facettes de l'œuvre d'Antoine d'Abbadie.

Elles parient un peu le français, un peu l'anglais, et leurs guides ne maîtrisaient pas du tout le chinois. Mais leurs yeux, leur désir d'apprendre et leur intelligence ont complété les explications approximatives. Elles sont ingénieurs et architectes paysagistes à Xi'an et approfondissent leurs études en visitant les châteaux et jardins de la région.

#### Partage de cultures

Xi'an est jumelée avec Pau depuis 1986. Les échanges avec les étudiants des deux villes sont permanents. Une délégation paloise a été reçue à Xi'an, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition internationale d'horticulture.

Cette immense ville de 8 millions d'habitants est située au centre de la Chine. Elle en fut longtemps la capitale et possède un très riche patrimoine culturel, notamment l'extraordinaire site de l'armée enternée de l'empereur Qin. 22 000 jardiniers travaillent à Xi'an, 135 à Pau. Mais en Chine, il n'y a pas de château, et les jardins sont bien différents. Pendant ce séjour, les quatre étudiantes chinoises travaillent à reconstituer un jardin chinois à Pau, un jardin qui symbolisera leur ville.

## D'Abbadia à Versailles

Elles ont expliqué que Français et Chinois n'avaient pas la même conception des jardins, de l'utilisation des plantes, des arbres. Le parc du château d'Abbadia leur a coupé le souffle, par son aspect un peu sauvage, soigneusement entretenu et surtout son panorama : d'un côté la Rhune, de l'autre côté l'océan. Ces étudiantes chargées de croquis et de documents repartiront le 22 mai en passant par Paris et bien sûr Versailles et son parc, riche en enseignements.

SUD OUEST, Puès le 101052012

Fig. 82 – Accueil de stagiaires chinoises – « Des étudiante chinoise reçues à Abbadia » – Source © *Sud-Ouest - 10 mai 2012* 

# **TARDETS** La Chine visite la Soule Les visiteuses entourent Jean-François Godard devant l'entrée l'union amicale et le jumelage en-Une délégation de quatre professeurs et ingénieurs paysagistes vetre la ville de Pau et Xi'an, par la nue de Chine a découvert les gorcréation d'un espace public de grande qualité dont l'emplaceges de Kakuetta, joyaux de la Soule et la salle de La Verna. Venues de la ment reste secret, lean-François célèbre ville de Xl'an, connue pour Godard, directeur du site de La Verson armée de soldats en terre cuite, na, a su dans un parfait anglais les initier à la spéléologie et leur faire surnommée par le président lacdécouvrir l'exceptionnelle mise en ques Chirac la huitième merveille du monde, les quatre Asiatiques lumière de la salle, le tout accomsont en mission de travail dans le pagné par Didier Moumiet, chargé de mission au Comité départedépartement. Leur objectif est de dessiner les mental du tourisme.

Fig.83 – Accueil de stagiaires chinoises – « La Chine visite la Soule » Source © Sud-Ouest - 24 mai 2012

Philippe Udoy

plans d'un jardin symbolisant

Aujourd'hui considérée comme la troisième ville de Chine, après Pékin et Shangaï, X'ian est également réputée pour l'abondance des parcs qui émaillent sa surface, renvoyant une image de vaste ville-jardin contemporaine. À l'échelle de ce parc immense, un bureau d'étude et de gestion municipal, employant 25 000 personnes, est chargé d'entretenir et d'améliorer ce patrimoine végétal exceptionnel.

Issues de ce bureau d'étude et choisies parmi plusieurs centaines de candidats, deux jeunes femmes ingénieurs en paysage, accompagnées d'une jeune enseignante chinoise, âgées de 27 à 35 ans, ont passé deux mois en stage d'observation dans diverses structures implantées sur Pau et environs. Sous la houlette d'enseignants du Lycée agricole de Pau-Montardon, mesdames les ingénieurs Fei YAN et Ting ZHOU, accompagnées d'une indispensable traductrice, ont effectué des stages au Lycée agricole de Montardon, au Service des Espaces verts de la Ville de Pau, au Comité Départemental du Tourisme et au CAUE.

Du 3 au 13 avril, les stagiaires ont pu suivre les méthodes de travail et les missions du CAUE, approcher les méthodes de création paysagère grâce à des visites, notamment à l'agence de paysagistes MOREL-DELAIGUE à Pau, et poser les bases, à la demande conjointe des villes jumelées de X'ian et de Pau, d'un futur « jardin de X'ian » qui prendrait place sur le sol palois.

# Séminaire « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine »

Le mercredi 5 septembre 2012 s'est tenu, en préambule des Universités d'été de Dax, le séminaire régional « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine ». Organisé par l'URCAUE Aquitaine, ce séminaire avait pour objectif de faire un bilan d'étape de l'action coordonnée des CAUE Aquitains en matière d'urbanisme durable.

À cette occasion, l'exposition éponyme a été présentée au public, suivie d'une table ronde animée par Philippe MADEC, architecte-urbaniste, lauréat 2012 du Global Award for sustainable architecture.

Créée dans le cadre du Plan Climat régional, par l'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine en partenariat avec l'Europe (FEDER), le Conseil Régional d'Aquitaine et l'ADEME, l'exposition « Urbanisme durable, Villes et territoires ruraux en Aquitaine » a pour objectif de faire un premier état des projets en cours ou récemment achevés et de les porter à la connaissance des décideurs, des professionnels du cadre de vie et du grand public.

Impliqué dans la réalisation de cette exposition et du livrable l'accompagnant, le CAUE 64 a participé à la rédaction de ce projet ainsi qu'à la réalisation de fiches illustrées présentant des projets d'urbanisme durable remarquables en Pyrénées-Atlantiques :

- Bayonne, lauréat au concours écoquartiers 2009 ;
- Oloron-Sainte-Marie, un pôle touristique et culturel sur une friche industrielle ;
- Saint-Jean-de-Luz, un écoquartier en milieu périurbain ;
- Ousse, parvenir à un projet partagé;
- Arbonne, la centralité retrouvée d'un village basque ;
- Bosdarros, planification raisonnée en milieu rural.

Cette exposition est composée de 15 panneaux et de livrets, qui ont été remis à chaque CAUE aquitain afin de promouvoir auprès du grand public les notions d'urbanisme durable et leurs applications sur notre territoire.



Fig. 84 – « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine » – Extrait de la publication – Source © URCAUE Aquitaine

## Universités d'été des CAUE 2012 « Nouveaux défis du conseil »



Fig. 85 – Universités d'été des CAUE 2012 – Source © CAUE 64



Fig. 86 – Universités d'été des CAUE 2012 – Philippe MADEC Source © CAUE 64



Fig. 87 – Universités d'été des CAUE 2012 Source © CAUE 64

Trois cents professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage se sont réunis autour des « nouveaux défis du conseil » du 05 au 07 septembre 2012 à Dax, à l'invitation de l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (URCAUE) d'Aquitaine et du CAUE des Landes.

Ce rendez-vous annuel a été l'occasion d'interroger les visions, les outils et les pratiques des conseillers au service de l'évolution de la société. L'université d'été conviait les professionnels et les responsables de CAUE à réfléchir à leur engagement (culture professionnelle, singularités des métiers, partenariats, ...) au service d'ambitions collectives. En séances plénières ou en ateliers interactifs, cette rencontre a permis aux acteurs du conseil d'échanger sur leur rôle d'accompagnement face aux évolutions sociétales, aux enjeux territoriaux et au défi environnemental.

Le CAUE 64 a témoigné de son expérience en présentant une méthodologie sur la constitution d'un livre blanc portant sur l'identité architecturale de la Communauté de communes Sud Pays basque.

#### Concours départemental des villes et villages fleuris, du 17 au 30 juillet 2012



Fig. 88 – « Bientôt une réunion publique autour du fleurissement » Source © La République des Pyrénées 24 juillet 2012

L'année 2012 a vu une augmentation du nombre de communes participantes avec 11 nouvelles inscrites : Abos, Arbonne, Aren, Baliracq-Maumusson, Baudreix, Chéraute, L'Hôpital-Saint-Blaise, Laruns, Igon, Montardon, Morlaàs. Le concours compte désormais 40 villes et villages.

Nombreuses furent les communes ayant sollicité les conseils du CAUE durant le premier semestre de l'année pour préparer la venue du jury. Elles ont principalement reçu des conseils pour améliorer les compositions végétales, valoriser les espaces publics ainsi que les cimetières, optimiser l'entretien et la gestion des espaces verts dans un esprit de « développement durable », c'est-à-dire :

- d'économie en eau ;
- de suppression des intrants chimiques;
- d'optimisation de la main d'œuvre ;
- de mise en œuvre de paillages naturels ;
- de taille des arbres respectueuse de leur structure ;
- d'utilisation de plantes graminées et vivaces.

#### Le jury était composé cette année de :

- M. André BERDOU, président du jury, conseiller général du canton de Laruns, vice-président du Conseil général chargé du tourisme, des stations d'altitude et des stations thermales ;
- M. Patrick GARCIA, directeur du Comité Départemental du Tourisme Béarn Pays basque ;
- M. Jean-Marc MUSSET, directeur du Service Espaces verts de la Ville de Pau ;
- M. Éric FRÈRE, Service espaces verts de la Ville de Pau;
- M. Frédéric COADEBEZ, Service espaces verts de la Ville de Pau ;
- M. Patrick LOPEZ, Service espaces verts de la Ville de Pau;
- M. Éric FALZON, responsable des serres municipales de la Ville de Pau ;
- M. Michel ARRAYAGO, responsable du Service espaces verts de la Ville de Saint-Jean-de-Luz;
- M. Olivier BELGHAZI, responsable du patrimoine vert et chargé d'études paysagères de la commune de Lescar;
- M. Charles SORCE, responsable du Service espaces verts de la commune de Billère ;
- M. Olivier ROUVREAU, arboriste;
- Mme Agnès DUCAT, paysagiste conseillère au CAUE;
- Mme Hélène GALLEGO, U.D.O.T.S.I.;
- M. Didier MOUMIET, chargé de mission au Comité Départemental du Tourisme Béarn Pays basque.

La tournée du jury s'est déroulée sur deux semaines du 17 au 30 juillet. Les délibérations ont eu lieu en septembre, avec une certaine difficulté du fait de l'arrivée de communes nouvellement inscrites et déjà d'un niveau très encourageant, ce qui a bousculé quelque peu la progression de communes engagées depuis plus longtemps dans le concours. D'où, cette année, un grand nombre d'ex-aequo.

La remise des prix a fait salle comble et s'est déroulée le 30 novembre 2012 à la salle des fêtes de Lacq-Audéjos, dans une ambiance chaleureuse animée par la troupe théâtrale « Les Pieds dans l'eau ». M. Daniel BEAUVOIS, directeur du pôle Paysages et espaces verts du Conseil général de Dordogne, a présenté les diverses formes de paillage au fil d'un riche exposé abondamment illustré. Il a permis à de nombreux élus et techniciens de comprendre les avantages de ce moyen de protection du sol et des plantes, économisant l'eau et le désherbage, favorisant l'humus et de surcroît facile à mettre en œuvre.

#### Les lauréats 2012 :

Communes 1<sup>er</sup> prix hors concours, proposées cette année au jury régional afin d'obtenir le label « Une fleur » : Bidart, Lacq-Audéjos, St-Girons-en-Béarn, St-Pée-sur-Nivelle et Serres-Castet.

Communes de - 500 habitants :

- 1er prix : Baliracq-Maumusson et Borce
- 2e prix : L'Hôpital-St-Blaise et Vignes
- 3<sup>e</sup> prix : Balansun et Lanneplaà

Communes de 501 à 1000 habitants :

- 1er prix : Uzos
- 2<sup>e</sup> prix : Baigts-de-Béarn
- 3e prix : Saint-Faust

Communes de 1001 à 2000 habitants :

- Prix départemental : 1er prix : Biriatou, Guéthary, Saint-Palais
- 2e prix : Arbus et Navailles-Angos
- 3e prix: Laruns

Communes de 2001 à 5000 habitants : – Prix départemental : 1<sup>er</sup> prix : Morlaàs

- 2<sup>e</sup> prix : Montardon
- 3<sup>e</sup> prix : Espelette

Communes de 5001 à 15 000 habitants :

- 2<sup>e</sup> prix : Boucau- 3<sup>e</sup> prix : Hasparren

Le Prix du jardinier a été attribué à messieurs Yoann JAEGLE de Montardon et Henis GUECHAOUI de Morlaàs. L'ouvrage « Plantes vivaces : mode d'emploi » de Didier WILLERY, aux éditions Ulmer, a été remis aux nouvelles communes participantes.

Chaque commune participante recevra un compte-rendu de visite assorti de recommandations en mars 2013. On retient du concours 2012 une progression des communes qui réalisent un embellissement général des espaces publics inscrit dans un véritable projet urbain et intégrant bien la dimension du fleurissement.

## LES JURYS DE CONCOURS

Les maîtres d'ouvrage publics organisent des consultations de concepteurs (architectes ou paysagistes) en vue de passer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le lauréat de la consultation. Dans le cadre de ces mises en compétition, le CAUE est sollicité pour participer aux jurys de concours institués pour éclairer le choix du maître d'ouvrage.

#### Les concours :

#### Commune de Billère

Objet du concours : Construction d'un centre social municipal

Maître d'ouvrage : Commune de Billère

Lauréat : Bandapar

#### Commune de Pau

Objet du concours : Conception et réalisation d'une résidence étudiante « Gaston Phoebus » (Béarnaise

Habitat)

Maître d'ouvrage : Commune de Pau

Lauréat : Valisport

#### **Commune de Lescar**

Objet du concours : Aménagement de la Cité historique de Lescar

Maître d'ouvrage : Commune de Lescar

Lauréat : W architecture

#### **Commune de Lons**

Objet du concours : Construction d'un Centre culturel

Maître d'ouvrage : Commune de Lons

Lauréat : Grésy Architectes

#### **Commune de Mourenx**

Objet du concours : Réaménagement de la place François Mitterand

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Lacq

Lauréat : Philippe Pichot

Collectivité - CAF Caisse d'Allocations Familiales de Pau Objet du concours : Rénovation du centre social de la Pépinière

Maître d'ouvrage : CAF Lauréat : ACTA Architecture

## LA REVUE DE PRESSE

#### À LA DÉCOUVERTE DE PAUL DOUMER



#### **ASSAT**

## Un emploi d'adjoint technique reconduit

Le Conseil municipal s'est réuni dernièrement et a délibéré sur les points suivants:

Renouvellement d'un contrat d'accompagnement à l'emploi d'adjoint technique, Afin de procéder à la reconduction du contrat d'accompagnement à l'emploi d'adjoint technique dans les différents services de la mairie, le Conseil municipal autorise le maire à conclure une nouvelle convention ainsi qu'à signer le contrat de travail.

Entretien de l'éclairage public Sdepa (convention de participation financière). Pour faire suite au transfert du parc d'éclairage public communal au Sdepa à compter du l'janvier 2012, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention relative aux modalités de participation financière de la commune. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2012. Afin de pouvoir réaliser les dépenses d'investissement du premier trimestre 2012, le Conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses ci-après dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2011.

Opération nº 151: travaux de voirie 2011. Article 2315 : 3 588 euros. Opération nº 153: achat de matériel. Article 2183 : 2 030 euros. Article 2184 : 1 158 euros.

#### Questions diverses

Présentation du projet d'aménagement du centre bourg par M. Bouché architecte au CAUE des Pyrénées-Atlantiques. Constitution et approbation du comité de pilotage chargé d'étudier les offres des différents bureaux d'études. d-Ouest - 20 février 2012

Mémoire de Pau - Décembre 2011 - Septembre 2012 - Conférences, débats, balades urbaines

#### SALON DE L'HABITAT

## Faire sa maison au salon

#### PARC DES EXPOS

Le Salon de l'habitat a ouvert ses portes hier après-midi.

Toute la maison sur un plateau : c'est le principe de la manifestation qui réunit jusqu'à dimanche 300 professionnels de l'habitat et de la déco au parc des expositions.

Inauguré hier, le salon est ouvert ces trois jours de 10 h à 20 h. Tarifs : 5,50 € pour les adultes; 3 € pour les 12-18 ans.



Les élus ont inauguré hier le salon de l'habitat et de la déco. OL PAGONNET

République - 8 mars 2012



#### Parc des expos

C'est parti pour quatre jours de Salon de l'Habitat. Le deuxième salon le plus Tréquenté du Parc des expos ouvre ses portes cet après-midi. Près de 15 000 personnes sont attendues pour découvrir tout ce qui touche au monde de la maison. Aujourd'hui, les 300 exposants sont ouverts de 14 heures à 20 heures. A partir de vendredi et jusqu'à dimanche, le Salon ouvre de 10 heures à 20 heures. Le prix d'entrée est de 5,50 €, 3 € pour les 12/18 ans. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans et personnes handicapées. XM-PLEST COMET

#### SALON DE L'HABITAT

#### Légère baisse de fréquentation

Le Salon de l'Habitat a fermé ses portes après quatre jours d'exposition autour du monde de la maison et de la décoration. Plus de 13 000 personnes ont profité des stands. C'est un peu moins bien qu'en 2011. 14 700 personnes avaient en effet profité de l'édition précédente.



13 000 personnes ont profité des stands sur 4 jours. DNSABATHER

79

## PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

## De nouveaux partenariats avec le Parc national

CONTRAT A l'occasion du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, trois contrats de partenariat ont été validés avec les Conseils en architecture, urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Hautes-Pyrénées Pyrénées-Atlantiques et le PACT Béarn Bigorre H & D. Ils permettent la mobilisation d'un appui technique, gratuit, à disposition des collectivités de l'aire d'adhésion du Parc national, dans le cadre de leurs projets (aménagement de villages, approche environnementale, requalification de bâtiments publics, etc.). Deux ouvrages seront édités : un guide de rénovation des granges en Hautes-Pyrénées, à destination du grand public, et un document de sensibilisation sur les formes urbaines à destination des décideurs locaux des Pyrénées-Atlantiques.

Le contrat passé avec le PACT Béarn Bigorre H & D pérennise les permanences des points info énergie dans les maisons du Parc national. Cette opération offre un conseil gratuit aux habitants des vallées.

Ce type de partenariat reflète l'esprit dans lequel sera mise en œuvre la future charte du Parc national. Ils apporteront sur le territoire une ingénierie complémentaire de celle du Parc national des Pyrénées selon le président, André Berdou.

L'actualité de la charte du territoire a également été abordée. Le rapport de la commission d'enquête sera remis au préfet des Hautes-Pyrénées, le 23 mars prochain. Le conseil d'administration du Parc se réunira le 11 mai afin d'examiner l'ensemble des contributions et valider définitivement la charte qui sera ensuite transmise dans les différentes instances nationales. II

#### Le Parc national en marche

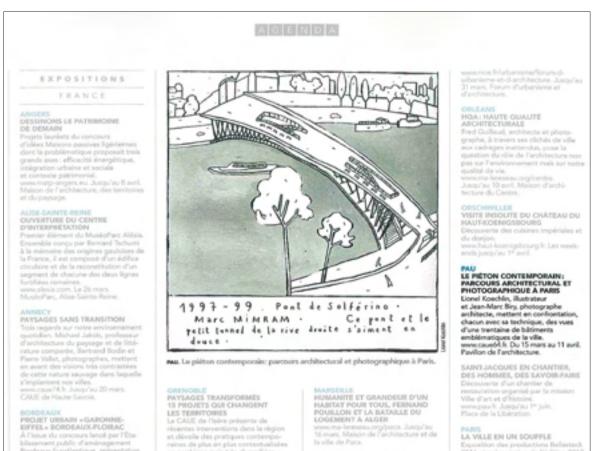
Le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, qui s'est déroulé le 13 mars dernier, a permis la validation de trois contrats de partenariat avec les CAUE des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques et le PACT Béarn Bigorre H& D. Ces contrats de partenariat s'accompagnent d'un engagement financier du Parc national. Ils permettent la mobilisation d'un appui technique, gratuit, à disposition des collectivités de l'aire d'adhésion du Parc national, dans le cadre de leurs projets (aménagement de villages, approche environnementale de l'urbanisme dans les PLU, requalification de bâtiments publics, etc.).

L'actualité de la charte du territoire a également été abordée. La consultation institutionnelle se poursuit et le rapport de la commission d'enquête sera remis au préfet des Hautes-Pyrénées le 23 mars prochain. Le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées se réunira le 11 mai prochain afin d'examiner l'ensemble des contributions et valider définitivement la charte transmise dans les différentes instances nationales.

Ouest - 16 mars 2012

#### **EXPOSITION**

## « LE PIÉTON CONTEMPORAIN : PARCOURS ARCHITECTURAL ET PHOTOGRAPHIQUE À PARIS »



en tension l'architecture et les habitants, mélant humour et poésie. Lun/ven 9h30/12h30-14h/17h30. 44-46 quoi Saint-Laurent, 65000 Orléans, tel. 02 38 54 09 99.

#### À PAU

#### Au Pavillos de l'architecture

\* Du 16/3 au 16/4, "Le pièten contemporain.
Parcours architectural et photographique à Paris". Une trentaine de bâtiments sont présentés - arralysés / interprétés - au moyen de dessins (Lionel Koechlin) et de photographies (Jean-Marc Biry).
Lun/sam 14h/19h et sur Rov. Cf. § Conf. Réal. association Chambre à part.
3 pl. de la Monnaie, 64000 Pau, 16l. 05 59 83 77 77.

La mission Wille d'art et d'histoire organise + Immy'ur 1/4. "Saint-Jacques en chantier. Des hommes, des savoir-faire" (rappel). La face cachée d'un chantier de restauration. Photogr. de Mathieu Thomassin. Tedes de Vincent Faugère. Pt. de la Libération, 64000 Pau. Tél. 05 59 98 78 23. tur un voyage d'études : expéri de la capitale cataliane en mat d'architecture, d'urbanisme, di publics et de concentation. Réal. laux, Auswar, et al. - Ou 10/2 en 041. "Ane est-oue Neuvelle tranche de travasar". les aménagements en ceurs en de Chateaudue et le bid de Stra Maxiven 136,30/17630, sam 10/1/29-141v/17630. 14 rue Le Bastand, 35000 Rens 146, 02 23, 52, 15, 90.

A region of architecture organiss
(") = 0x 5 xx 35/3, "Abelier Jac
Étienne et Yves Frochen archite
Traveux 1995-2011",

- 1x 66/3, Portes ouvertes, 10h

brassips 1905–2011".

- La 1802, Portes ouvertes. 10h
27 rue Lucies Fromage.,
76160 Dursefal. Tel. 02 32 83 4
Sur la place de l'Riblel de Ville
(") = 0x 34/2 av 31/4. "Ma maio
agic". Maison manifeste alliant
Authorisme et manifel architect

le cinéma ou encore la motivarologie.

Sissa, Picc Centre, 12, ne de la Siur Seuve.

«serendaci centre lo:

Sur, CCC, Centre de crisation-contemporates,55, n
Marcel Tallaci.

#### PHOTOGRAPHIE

> LE PIÉTON CONTEMPORAIN
« Parcours architectural
« Parcours architectural
és photographique à Paris »
Jacqu'au 11 avril 2012
Les dessins de Sont Roddin et les photographies
de Jean-fillet (By vous eminient à la découverie
d'une siète d'ouvers architecturales partiernes et
comuss.

Poullion de l'Architecture, 3, place de la Monnaie. «manuchambroapart.org»

> ATTENDRE ENSEMBLE AU XOP SECLE.

Les formes et les Seux d'une pratique urbaine ordinaire » 
Angriau 27 avril 2012. 
Une exposition photographique de Gérard 
Morrier, historier de l'architecture contemposaire, 
professors i dendrité de l'Université de Paris II.

AMC - N°213 - mars 2012

d'a - N°207 - avril 2012

81



République - 30 mars 2012



# a photo dans

PAU Une exposition propose la vision d'un même parcours architectural par un dessinateur et un photographe

#### BOMAIN BELY

Districtment by a more property of the control of t n'existe pas avec la couleur. Ques-tion d'imagination, avancent-ils. Cette lois, c'est carrément le dessin aucsayon qui propose salibre inter-prétation de la photographie.

prétatione la piscongraphie.

Présentée jusqu'au fi avril au Pa-villonde l'architecture, une exposi-tion ludique superpose les destirs de Lionel Koechlin, piéton épris d'architecture à Paris de 2001 à 2000, et les clichés de lean-Marc Birg. photographe compositeur devant les mêmes bătiments dis aro plus

#### Unexercice hyperludique

On mercoor ryper usage Plasque l'évolution physique des bâtiments, c'est bel et bien l'art de la photographie et celui du dessin que l'on comprend très bien ils. Ge que l'on comprend très bien ils. Ge n'est pas pour rien si l'exposition

qui est présentée depuis le 15 mars comaît un relatif socrés auprès des scolaires. « Rout le jeu revient à s'apercevoir

colaires.

« Exaté jeu revient à s'aperceseir de lagrande liberté du destin, explique Agnès Pacheba, la chargée de communication duc CALE 64 (Comité d'architecture, d'urbanisme et de l'emérouscement), Jean Marc Bury a fait le même parcours que Lionel Kocchilin quelques amées plus 164 mais 161 est revouvé dans dessituations très difficiles. En cherchart le même poinc de vau, il n'y aurivair par, Koechilin en avait mélangé deux ou tesis sur le même destin, s'Cestile cas ser plusieurs il·lustrations de ces hâtenenés parisiems contemporatus (1950-2000) où l'On volchés auglée deixnormés parisiem contemporatus (1950-2000) où l'On volchés auglée deixnormés parisiem contemporatus (1950-2000) où l'On volchés auglée deixnormés parisiem contemporatus (1950-2000) où l'On volchés auglée deixnormés parides bătiments qui sont normaout des hattments qui sont norma-lement cachés au regard du piéson lambéla, donc du photographe. Au mens de ces pérégitantions architecturales, le visiteur se pro-moine dans le Paris créatif de la

deuxième moitié du XX siècle. La Maison de la Radioconçue par Hen-ryllermard, le centre Pompidou des-siné par Renzo Plano et Richard Ro gers, l'Institut du monde arabe né gen, rissand dimension autor te sous le crayon de Jean Nouvel, ou encore le Stade de Franco, défilient à mesure que l'on plétine la mo-quette du premier étage. Un assen-blage sur deux, le dessin en noir et biage sur deux, le dessin en norret blanc est posé juste au dessan de la photo. Un sur deux, c'est l'inverse. Comme si la photo complétait le dessin et vice-versa. «C'est l'effet recherché, confirme

Agnès Pachebat. Le dessin appone phoiesus angles de vue en un, mais la photo apporte, elle, la couleux, et desimbornations sur les matériaux. Elle resistrae la réalité des bâti-ments » Le résultat est captivant.

au Favilion de Carchitecture, 3. place de la Monseie, 3. Pau Contact: 05:50 84:50 66.



Cardact: www.apglil.com ou

savolexpo

Les «12-14 de l'Arbois » l'accompagnement des entre prises vers leur marché. Au ment, salle de conférence du Forum, avenue Louis-Philli bert, de 11 h 45 à 14h. Contact: ogosso@urbolo-med.com ou wow.arbolo-med.com Du 11 avril au 9 juin/ Marseille En corps urbains: les artistes et la ville

ille, la vivre et la percevoir Au Merlan, avenue Rai issolption, 66.: 64.51.11.15.20

Sud-Ouest Jusqu'au 11 avril/Pau Le piéton contemporain Parcours architectural et photographique à Paris. Dessins de Lionel Koechlin et photographies de Jean-Marc Biry. Au Pavillon de l'architecture 3, place de la Monraie, du lundi au samedi de 14 h à 19 h. Contact, till.: 05.59.83.77.77.

Qualification OPQIBI Réunion d'information sur le thème « La qualification

OPQIBI: quel intérêt pour l'in-génierie et la maîtrise d'ou-

qualifications pour les presta taires d'ingénierie; des condi-

wage?». Présentation des

tions et des modalités de

sélection; des obligations pour être qualifié... Le point sur les nouvelles qualifica-

tions relatives à la perméabi-lité de l'air du bâtiment, au

bilan de gar à effet de sevre et à la qualité de l'air intérieur. A

Thôtel Mercure Limoges Royal Limousin, place de la Répu-blique, de 17 h à 19 h.

LEHORITEUR, 30 mars 2012

nor

les

ogny

OLE

JO.

13.16

#### **CONSEIL AUX PARTICULIERS**

16 IMMOBILIER

STRATÉGIE Les particuliers peuvent déléguer à un constructeur ou garder la main sur le projet

#### COMMENT FAIRE CONSTRUIRE

peu plus de la moitié 156,7 % ion l'Inseel des logements en France sont des maisons individuelles. Même si le nombre de constructions a baissé depuis la fin de l'année demière, cela reste souvent un projet important pour les ménages.

Première étape, choisir le terrain. « Il ne faut pas se laisser séduire par les petites fleurs, prévient tout de suite Marc Ducourneau, directeur général de l'Agence qualité construction (AQC). Mais être attentif à ce qui s'y passe dessous et autour : quels réseaux passent, est-il adaptation terrain", prévient Nathalie inondable, quelle géologie... »

Pour ceux qui ont résolu la question ou possèdent délà un bout de terre, plusieurs modes de construction sont pos-

conçoit les plans et livre la maison act vée, est le plus courant. Le propriétaire signe alors un contrat de con d'une maison individuelle (CCMI), avec ou sans fourniture de plan. « Il faut refuser dans le contrat la mention "hors

#### Mieux vaut une petite maison bien agencée qu'une grande mal organisée.

Aguillera-Ponchel, architecte-conseillière auprès des particuliers au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ICAUE). Par exemple dans notre région, en Pyrénées-Atlantiques, les terrains sont souvent en pente et l'adap-

sibles. Le recours à un constructeur, qui tation représente un surcoût. » Autre démarche : le futur propriétaire peut s'adresser à un maître d'œuvre ou un architecte. Le tarif est un peu plus élevé, mais le projet sera plus personnalisé. Pour dialoguer avec la professionnel, n'hésitez pas à réaliser un organigramme de votre future maison, en indiquant l'usage de chaque pièce, les vues souhaitées, conseille aussi Nathalie Aguillera-Ponchel. Il vaut mieux une petite maison bien agencée, avec la ségaration des espaces, des dégagements visuels, plutôt qu'une grande maison mal. organisée. Et pensez toujours qu'un plan n'est pas un volume. »

Il est possible aussi d'assigner à différentes entreprises la réalisation des lots de la construction, via des contrats d'entreprise. Il faudra alors être vigilant sur les coûts et les garanties, ce contrat étant peu réglementé.

#### **III CONSEILS GRATUITS** D'ARCHITECTES

Dans 91 départem les conseils d'architecture. d'urbanisme et de L'environnement (CAUE) conseillent étus, profession de l'aménagement et particuliers pour des projets de construction ou réhabititation. Les particuliers peuvent ainsi être informés sur les formalités du permis de construire, l'intégration du projet dans l'environnement, mais aussi sur ce qu'il est autorisé de faire sur leur parcelle. Pratique, un certain nombre de CAUE hébergent ussi les points info én de l'Ademe dans leurs lecaux.

#### Architectes, artisans, labels ou mentions : on ne choisit rien par hasard

« Agrès tout, on fait bien cing boutiques pour trouver un pantalon, alors autant être aussi soigneux pour choisir son architecte », sourit Nathalie Aquilera-Ponchel, conseitière au CAUE 64. A tous les professionnels qui peuvent intervenir dans un projet de construction (archialtres d'œuvre, artisans, soustraitants), il faut toujours demander les néférences des réalisations passées, des contacts clients pour pouvoir échanger avec eux, ainsi que les attestations d'assurances

Des labels permettent aussi de faire un choix. « It faut faire confiance aux organismes qui délivrent des signes de qualité, tels que la norme NF, Qualitel, estime Marc Ducourneau, directeur général de l'Agence qualité construction

Différentes marques bénéficient de la mention « Reconnu Grenelle Environnement ».

IAOCI. On peut s'assurer qu'un constructeur de maison individuelle délivre une maison à la norme NF. Les professionnels de la construction peuvent être qualifiés par Qualibat, la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études par COPQIBIL » Différentes marques et appellations bénéficient aussi depuis la fin



Il est préférable de demander leurs références passées à tous les professionnels intervenant sur la construction.

environnement = pour les travaux d'économie d'énergie, mise en place par l'Ademe et l'Etat

Pour bénéficier de cette mention, une charte d'engagement a été signée par Qualibat (qualification et certification pour les entreprises de construction), Qualifelec (entreprises d'électricité) et Qualit'Enr linstallateurs d'énergies renouvelables), par la Capeb lartisans du bâtiment] pour la marque ECO Artisans et la Fédération française du bâtiment (FFB) avec sa marque les Pros de la

enfin aux labels et marques privés, délivrés par des organismes non accrédités par le Cofrac (Comité français d'accréditation). L'Ademe a édité un quide des certifications et labels qui aide à y voir clair sur son site, www.ecocitoyen fr/monhabitation.

29 mn

#### **BORDES**

>> BORDES

## Le village pense déjà à 2030

URBANISME L'étude du cabinet Forma 6 a été présentée à la population.

Jeudi 22 mars s'est tenue à la salle des fêtes une réunion publique de présentation du projet urbain Bordes 2030.

Les principaux axes choisis par le conseil municipal et présentés au public sont le renforcement du centre bourg, la «pacification» de la RD937 qui traverse le centre, les liaisons nord-sud du bois au gave avec l'aménagement des abords du cours d'eau, et bien sûr l'élaboration du nouveau quartier de la gare, si Bordes est choisi parmi d'autres communes candidates.

Dans son propos d'introduction, le maire Serge Castaignau relatait la réflexion qui s'est imposée aux élus des 2008 pour lancer cette étude.

« L'urbanisation intensive de la commune, conformément au PLU (plan local d'urbanisme), sa démographie exponentielle, l'impression de réaliser des investissements lourds au coup par coup (agrandissement des écoles maternelle et primaire, du local des aînés, la délivrance de 50 permis de construire par an, la



L'auditoire a posé des questions au maire et à l'architecte. © ALANGRICCIO

création de logements « Projet Terre d'envol», etc) en répondant à l'urgence sans plan d'ensemble, sans oublier l'éventualité de l'arrivée d'une gare incluse dans l'étude de Réseau ferré de Franceet de la Région dans le plan de cadencement des trains ».

Un cahier des charges

Tout ceci a conduit l'équipe municipale à organiser, avec l'aide du Conseil en architecture, urbanisme et environnement, un diagnostic autour du travail réalisé dans quatre ateliers (Bordes village ou cité dortoir, les déplacements et cheminements, les services aux personnes et les infrastructures, et l'arrivée de la gare), composés d'élus, de membres du comité consultatif et des associations.

Un comité de pilotage faisant le lien entre les travaux a permis l'élaboration d'un cahier des charges soumis à un appel d'offres auprès de cabinets d'urbanistes.

C'est le cabinet Forma 6 de Nantes qui a été retenu lors d'une journée d'audition et qui a réalisé l'étude urbaine traitant de tous les problèmes posés par le diagnostic.

La présentation de l'étude réalisée par Jean-Christophe Rousseau de Forma 6 a suscité de nombreuses questions auxquelles l'architecte et le maire ont essayé d'apporter les réponses attendues. Il

a République - 30 mars 2012

## VALORISER LE PATRIMOINE FUNÉRAIRE



#### **CHARTE PAYS DE NAY**

>> CONSEIL COMMUNAUTAIRE Un projet d'aménagement du territoire est en cours d'élaboration pour faire face à l'accroissement démographique.

## Démographie : le Pays de Nay anticipe son développement

du Pays de Nay, réuni kandiet présidé par Chris-tian Petchot-Bacqué, a entenda Xalbalt Etchegoin repol-sentant du CAUE, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, en charge d'une étude commandée par la communauté de communes. Son objectif consiste à orienter le développement et l'aménage-ment de l'espace public, ainsi qu'à anticiper, planifier et travailler sur les extensions du territoire de la CCPN. Gritzi-ci compte à ce jour 24 300 habitants et se répartit entre terres agricoles (50 %, en diminution), zones boisées (40 %) et urbanisées (6 %).

Sa situation proche des pôles urbains de Pau, Lourdes et Turbes en fait une terre d'accueil qui a connu une progression démogra-phique de 20 % dans la décennie 1999-2009, Plaine, coteaux et

du gave et des grandes voies de circulation ont connu longtemps un système d'habitat conçu en « chapelet », mais qui aujourd'hui éclace sur le domaine agricole provoquant des effets de mitage, phénomène qui mérite d'être maîtrisé. La valorisation du paysage y gagorar et les atouts représentés par le parimoine historique de quarté bastides ne pouront que fissoriser le tourisme vert. Les séances de travail en commission vont permettre d'avancer vers un projet définité.

de 5 000 euros va être versée à l'association des commerçants de Nay, organisatrice de la l'oire du béset des 29 et 30 septembre.

Activités joures. Une participa-tion de 2500 euros va être versée à la commune de Coarraze pour la mise en place d'un séjour surf à Hendaye.

Dichetterie d'Asson. Une comaîtrise d'ouvrage d'aménagement d'un tourne-à-gauche sur la RD 35 va être signée avec le Département. Ce-demier prendra en charge 74 559 euros TTC du

28 033 euros TTC. Une convention va être signée avec les communes de Ferrières et Arbeost pour autorisation d'accès à la déchetterie.

Collecte de films. Suite à une convention, les films plastiques agricoles usagés vont pouvoir être déposés à la déchetterie de Mellion.

face à la demande croissante de composteurs individuels, une nouvelle commande d'appareils va être faite.

communautaire va verser des avances de 141 985 euros à la commune de Bénéjacq et de 333 092 euros à la commune de Coarraze en couverture des frais qu'elles ont avanois pour l'acquisition de terrains destinés à la constitution d'une observe fonciere économique de la OCPN.

Un nouveau logo Le Pays de Nay possède désormais

son logo. D'une conception simple au graphisme élégant, il évoque la plaine et le piémont et porte le cerré des bastides, owners mer



22 j

#### **BASTIDES 64**

#### » NAVARRENX

## 60 000 € programmés pour les remparts et l'Arsenal

#### CONSEIL MUNICIPAL

Un projet de creusage des douves au pied des remparts est à l'étude.

Le programme 2012 de restauration des remparts, présenté par le maire, Jean Baucou, lors de la dernière séance du conseil municipal, a été approuvé à l'unanimité. 30 000 € seront affectés à la restauration des murailles côté est, et la même somme au blindage des piles de l'Arsenal menacées d'instabilité. Les subventions maximales accordées par le ministère de la Culture, le conseil général, la Région Aquitaine et la Fondation du Patrimoine seront sollicitées

Dans le même secteur, un projet de creusage des douves au pied des remparts est à l'étude pour mettre en valeur cet ensemble historique à l'entrée de Navarrenx.

#### Au fil des dossiers

I A la demande d'un artisancommerçant précédemment installé à Salies, un bail précaire d'un an sera proposé pour la location d'un local au rez-dechaussée de l'Arsenal, à partir du 1" juillet, sur la base de 200 € par mois, charges comprises.

■ Un emploi jeune (35 h hebdomadaires en juillet et août) sera créé au taux horaire du SMIC,



La restauration des murailles est des remparts devrait s'achever cette année. D. EANLAPLACE

pour le suivi du fleurissement, des espaces verts et de l'arrosage. La commune est inscrite au concours départemental des villes fleuries.

■ L'entreprise Lafitte de Mourenx effectuera la démolition du bâtiment municipal du Foirail pour un montant de 7 950 € HT, dès que les ateliers du site Etchart entreront en fonction, avant le 15 septembre au plus tard.

■ L'entreprise Salamitou et fils installera un équipement de projection (1 015,64 € TTC), au Centre d'interprétation récemment ouvert à l'Arsenal.

■ Deux dons d'un montant total de 3 674 € attribués au CCAS seront transférés à la commune pour des travaux d'entretien au local de la Banque alimentaire.

#### ZOOM

#### Une charte de qualité architecturale et paysagère avec Bastides 64

Afin de préserver et valoriser leur patrimoine, les communes de l'association Bastides 64 vont élaborer une charte de qualité architecturale et paysagère, avec le concours du CAUE. Navarrenx y participera, sachant que le coût de l'étude ne dépassera pas 1 000 €, compte tenu des subventions et des retours favorables escomptés.

La République - 23/24 juin 2011

GAN

# Terrains devenus constructibles: la taxe qui fâche

Indéniablement, majorité et opposition gantoises sont dans les starting-blocks pour 2014. Les uns et les autres ont beau tenter de trouver des boucs émissaires extérieurs à leur affrontement, leurs stratégies ne dupent personne.

Si, lors du précédent Conseil municipal, le plan de circulation avait été le théâtre d'explications serrées, ce coup-ci, c'est la taxe forfaltaire sur la cession de terrains devenus constructibles qui a servi de terrain de jeu, Commeau rugby, le débat a été viril mais correct.

Cette taxe, prévue par la loi du 13 juillet 2006, a pour objectif de restituer aux communes une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre constructibles des terrains qui ne l'étaient pas auparavant.

«Un impact négatif»

D'environ 6 % sur Gan, elle sera acquittée lors de la première vente après son classement dans la nouvelle zone. La phrase stipulant dans la délibération que la commission des finances avait donné un avis favorable a mis le feu aux poudres.



La porte de la prison de Gan, datant de 1371, seul vestige de l'entrée nord de la bastide.

INCREMINE BRIDGE SUPPLEST IN

« Comment pouvez-vous écrire une telle chose puisque lors de cette réunion, personne ne nous à demandé notre avis, s'est alors insurgé Henri Betbeder. Celle-ci s'ajoute aux taxes existantes et va avoir un impact négatif sur les ventes de terrains. »

Cette intervention a eu le don de provoquer le courroux du maire. « Il y a quelques jours en commission, vous sembliez favorable à son instauration, et [ce soir], vous nous servez une autre version, s'est irrité Jean-Michel Tissanié. Vous nous avez. joué le même numéro pour le plan de circulation, il faudrait être cohêrent tout de même! «

Le débata alors pris ensuite une tournure plus polémique. Au final, la majorité a voté pour, l'opposition contre (une abstention).

#### Versune charte architecturale

Les autres points abordés l'ont été 'plus sereinement. Ainsi, le projet de charte architecturale visant à faire respecter un cahier de recommandations pour les nouvelles constructions, dans le cadre de l'appartenance au réseau des bastides, a été approuvé à l'unanimité.

Le document élaboré par l'association des Bastides 64, assistée du CAUE, indiquera les règles à suivre en matière de construction neuve, ou de restauration, concernant l'apparence architecturale. Il ne s'agit en aucun cas de figer un type de construction, mais d'éviter des maisons stéréotypées racontant une autre histoire comme les chalets suisses ou les maisons provençales. Le prochain Conseil municipal aura lieu à la rentrée.

Marc Bruno

3ud-Ouest - 13 juillet 2012

#### **FLEURISSEMENT**

>> BAUDREIX

## Bientôt une réunion publique autour du fleurissement

#### **AMÉNAGEMENT**

L'heure est à la réflexion pour l'amélioration du cadre de vie, des aménagements de l'espace public et du fleurissement de la commune

L'embellissement de la commune étant en réflexion, une rencontre a été organisée avec le jury du fleurissement du comité départemental du tourisme (CDT). Didier Moumiet, responsable du jury depuis 21 ans, Agnès Ducat, paysagiste du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Frédéric Coadebez, des espaces verts de la ville de Pau, et Olivier Rouvreau, arboriste, ont visité le village accompagné par Francis Escalé, maire, et Pierre Lebas, directeur du lycée technique et professionnel Nay Baudreix qui collabore à ces travaux.

Le CDT intervient en soutien logistique, le but de cette rencontre est de conseiller sur les orientations à prendre concernant l'amélioration globale du village en termes de cadre de vie, de



Les membres du jury et le maire en pleine réflexion. © JEAN-CHARLES ROUSSET

mobilier urbain et d'aménagement des espaces publics.

#### Des critères de développement durable

Les critères pour le concours départemental du fleurissement ont été abordés, parmi lesquels se trouve le développement durable au travers de la gestion de l'eau d'arrosage, la limitation de l'emploi de produits phytosanitaires, le fauchage raisonné et l'utilisation des essences locales favorisant la biodiversité. Le coût de ces réalisations fait aussi parti des critères de sélection.

Est également prise en compte l'animation autour de ce projet, ce qui implique la participation des habitants dans le fleurissement et les actions pédagogiques menées avec l'école. Une information sous forme de réunion publique va être organisée pour les villageois. 

§

La République - 24 juillet 2012

## **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**



2012 JEP Programme

heliopar accomvingtaine de monuments funéraires et du carré anglais. Samedi et diman- Il Les Castors.le son tambouinche à 15h. cheà 10h et à 15h, RDV allée du Grand-I École Internationale des Scien- II VIIIa Cadaval. ces du Traitement de l'Information en présence de l'architecte. Samedi à 14h30 (durée : 2h). Tel : 055984 ble pour admirer Manipulation 5366.RDV2boulevard Lucien-Favre. h. Dimanche de 1865 et 1870, elle est un héritage rde cette période. Dimanche visite Il Patrimoine ca entre 15h et 17h. RDV 59 avenue des Tramwoys, Sa Trespoey. Tel: 05:59 14:65:65 au de Pau, « La

Samedì à la ouvert pour la première fois au public

2012 République - 13 septembre Il Parlement de Navarre. Il sera Usine des Transv

Esteben: 9t wiritif et du reces Pharmacle de garde Dubayle: 54 rue Jean Llesar: 05 Urt: 10h30. 16h30 : jeux pour 59 29 60 63. finale du tournel du repas anguilles SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 Cinéma ants pour clôturer La Bastide-Clairence Lundi 17 sep du loup »; dir jeunes organisent Marché polier. à21h:∢The Gau pasa » au Ga-SAMEDI 15 SEPTEMBRE dimanche 18 « Madagasc La Bastide-Clairence Visite conférence démonstra-19 septemb PTEMBRE tion du trinquet jeu de paume di 20 septer ouvert = ; ve medalre Dans le cadre des Journées du pa-21h: - Magi t de 8h à 13h.

La Semaine du Pays-basque du 14 au 20 septembre 2012

#### **URBANISME**

## Des centres urbains plus denses



Patrick Fiffre, directeur du CAUE (\*)

Damien Caudron, directeur de l'Audap (\*)

URBANISME On parie ? Qu'il réside dans la préfecture, une ville moyenne, voire un cheflieu de canton, le Béarnais de 2030 est d'abord un citadin. Le retour des centres-villes est un coup d'arrêt à l'étalement urbain : voilà en effet ce que vont réserver les prochaines décennies. Des friches commerciales seront reconverties, des immeubles vétustes réhabilités, des constructions verticales vont pousser.

Directeur du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) des Pyrénées-Atlantiques, Patrick Fiffre a d'ailleurs une expression pour décrire cette évolution urbaine. « C'est la fin des dents creuses » explique le responsable d'une structure dont la mission est de conseiller les communes dans leurs projets d'aménagement. Traduction : vive la densification. Toutes les réglementations, comme celles issues du Grenelle de l'environnement, plaident



Pour ces deux urbanistes, le modèle du pavillon neuf et isolé deviendra de plus en plus rare. DDR

en ce sens. « La densification, c'est un véritable enjeu pour l'avenir. Et les documents d'urbanisme (type PLU) ou cartes communales) doivent afficher cette ambition. »

#### Objectif : redynamiser les cœurs de ville

Si, aujourd'hui, les prix plutôt bas du foncier à la campagne éloignent les jeunes actifs des centres urbains où ils travaillent le plus souvent, la tendance s'inversera. Un basculement en lien avec la nécessité de préserver du foncier pour les terres agricoles, la maîtrise du trafic automobile mais aussi la volonté politique des élus locaux de redynamiser leurs cœurs de ville. « Ce sont des choix politiques qui doivent d'abord émaner

d'eux » note Patrick Fiffre.

l'Audap (Agence d'urbanisme Atlantique-Pyrénées), le directeur Damien Caudron tient grosso modo le même discours que son homologue du CAUE. Lui et ses collègues interviennent sur des territoires plus grands que le CAUE, mais leurs missions se complètent. « La croissance démographique se répartira de manière plus organisée qu'aujourd'hui. Pour maîtriser l'étalement urbain, nous travaillons déjà avec les élus à développer les centres-villes, le tout devant être articulé avec les politiques de transport. »

Via des chantiers de construction ou réhabilitation, publics (bailleurs sociaux) comme privés (promoteurs), de grands centres urbains comme Pau ou des bourgs en milieu rural offriront ainsi de nouvelles réponses en matière de logement. Est-ce à dire qu'il sera impossible de faire construire à la campagne, dans les premières ou deuxièmes couronnes des villes? « Le marché permettra toujours à chacun de choisir où il veut résider » tempère Damien Caudron. Mais le modèle du pavillon neuf et isolé, posé sur une vaste parcelle, deviendra de plus en plus rare.

(\*) CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Audap (Agence d'urbanisme Atlantique-Pyrénées). La République - 10 septembre 2012

## CIN'ESPACES 2012 « CAMERAS SUR LE NIL »



Sud-Ouest - 12 septembre 2012 - Cahier détachable





Sud-Ouest - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

Sud-Ouest - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

## Culture de l'ambition

LE CAUE 64 L'asso de conseil en architecture développe depuis 4 ans une offre culturelle poussée

ROMAN BELY
put/subset.3

A prin le Japon et sen jardins,
Indie et ses mégalepoles dismillionnaires, place à
l'Egypte et ses villes fleuves dispessées le longel avil NE Comme Chaquerentaire depuis treis, ann, le CAR 64
(Consell Architecture Urbanisme
et Environnement) à suivi la pregrammation de la licire expo pour
organiste, un parternaria, anc le Milies, un i Quinzaine cin l'espaces.

L'évin-memer premo placer us milieu de la programmation culturelie ambitienur-de l'amociation loi
\$20.1.8 ju eque une restruitantaission.





Thois moreants forts
Creit amole, Depositions Le Pétero constrainte, Depositions Le Pétero constrainte particular de l'architecture de la guarre d'appara de la desconsultations. Les gers des autres par la chile de la construit de la guarre d'appara de la construit de la guarre d'activate la construit de la guarre d'appara de la construit de la construit de la guarre d'appara de la construit de la cons

habit constitute, stimover, etc. peut nous consulter en primari sinder vous, cediquire d'identificat Particis Fiver. Onne carrietuit peu, nives la pour dumer deconneile danne les choix d'activité peut l'est appeir, sitte consultation et foblishement gestute. Dequiéme mésoire du CALE la formation Le Consultation de l'est des des locales et forbreiches, sentionisse primarie le position de l'indépendent le l'indépen



per conscioup de la minimensable la entre les disciplenes et même entre les projets, dejá existants our futurs. Le CALE emplea Tib personnes (ar-chitectes, perspetition, urbanitare, ac-ministratific.), I dant 10 de fempe plane. Contact: 105 59 84 51 66 Mali: caref-Alfocusef-Ali

3' EDITION Le pays

3º EDITION Le pays
choisí cette année est au
cœur de l'actualité. Une
aubaine pour le CAUE
aubaine pour le CAUE
a tambaire pour le CAUE. Ca tambair
ties. Implieu, cette année, la Ciné
mathèque française avait programme la série rigopromania qui
a bien fonctionné.

Il faux d'abord rappeler que la quistazine d'invapons sut la foire de l'aux dans le calembrer des fictivists locales. Une précision importante pusique c'est le rhéme de la fisire qui décide de la région abondée par le CAUII et le Mélès.

Le pace des exposs ajont négocié le passage de l'exposition l'ou la passage de l'exposition l'ou l'exposition l'acceptant l'acceptant l'acceptant l'exposition l'exp



12 septembre 2012 - Cahier détachable

## PYRÉNÉES ÉVENEMENT



## POUR LES ENFANTS Le Prince d'Enverte

La projection du dessin animé « Le Prince d'Egypte » sera suivie d'une initiation à l'écriture hiéroglyphique. Un goûter sera également servi aux petits gournands.

CAHIER DETACHARL

SUPPLEMENT AU JOURNAL DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2012



La République - 12 septembre 2012 - Cahier détachable



La République - 12 septembre 2012 - Cahier détachable



La République - 12 septembre 2012 - Cahier détachable

#### LES ENFANTS VOYAGENT AU CINÉMA

De l'interestre de l'information de l'in

Cultiver Fouverture du monde «Avec le cinéma, les enfants et les ados voyagent à travers le monde entier dans leur année soitaire « résume Xavier Le Falher. En effet, des séances réservées sont proposées aux encienants

assimi à la projection du film - Le
peti peintre du Rajasthan - dans
le cadre de la 2º édicion de
Griespaons. Sur la saison 20112012, le Mélès aerungistor 32 000
entrées jeune public, dont 20 000
entrées jeune public, dont 20 000
centrées jeune public, dont 20 000
Gultiver l'ouverture
du monde
« Jeve le cindina, les-enfants et
les ados voyagent à travers le

l'Egypte uncienne à travers l'histoire de deux frixes et retrace la construction des pyramides. Après cette immersion et le

#### LES CONFÉRENCES

#### L'isthme de Suez : histoire, cités et mémoire

Confirmor projection pi pur Ginette Lacuna, le mun apptombre à 10h à l'audito de la médiathèque A.Labo



et mission:
saire all'assissa fiançais-flashdologie orientale (ISMO), Ginette
Lacare a pour domasine de
sochenche teis spóciale la néropole Saqqa ra. C'est sa
rencortre a Pras avec Franspole
Bisequ anxien plote-de la Compugrie universelle du canal de Sucasyant vécu dans l'istime, qui
l'ambiene à s'innivesser à toute
flaistaire de corte région et notemment à la vallée Cuasil Garf en
bordure de la Mer rouge.

« L'ISMO à d'allieurs ouvert
récemment, en janvier 2011,
un nouveau chantier de fouilles
sur on sits » précise la scientifique qui se blicite avec ferveur
pour ses amis degrésme, que créte
édition de Car espons permette
au grand public de découvrir
cette chélisation avec la compliché nvise de la Société d'égyptologie publoie. La confirmenc de
Ginerite Lacare portrera sur
lacchiocèque des villes de grandes
expéditions acientifiques du XIXV
et l'acchinecture des villes de
l'impole mationaide qu'a ditalle personne de Saur, et retracera
l'épopule mationaide qu'a ditalle personne du cand de Sour. Il

#### Hassan Fathy, construire pour ou avec le peuple ?



Ou avec le peuple ?

Conflivence par Thierry
Paquot le mercroell 26 septemlev à l'amphithiditre de CCT
«Phillosophe de
l'urbain «,
professeur
des universilvis, édiseur et écitvals, Thierry Paquot est l'auteur d'une
quarantaine d'ouveuges dont
l'excyclopé le la ville succiséms.
Il étes penshet sur la biographie
et les réalisations de l'architecte
égyptien Hanson Futhy (19001900), notamment célèbre pour
son ouvrage Construire avec le
peugle, considéré comme une
sonte de manifisher pour les arbisocies soucieux des habi-tants-et
du local.
Thierry Paquot replace cet
ouvrage dans son confesse et
s'attache à travers come confe

ouverage dams son confender et s'attache à travers cette confé-nence à analyser ce qui nous epastes encore dans former de cett architecte aux multiples facet, tos, tout ou memant une réflection. plus large sur su place aujourd'hui dans l'architecture mondiale. Il

## Un dimanche aux couleurs et saveurs de l'Egypte

DÉTENTE Déjeuner à l'égyptienne, savourer un thé, écouter des contes ou s'essayer à l'écriture hiéroglyphique pour les plus jeunes : tel est le programme du dimanche 23 septembre au Méliès.

evt la première foisi qu'elle participe à une manifestation grand public : avec le cycle Ciriespaces dédié à l'Egypte, la Sociéle d'Egypteslogie fondée à Pau-en 1998 sort du cercle de la Societe d'Egyptologie tombet de la recherche scientifique et archéo-logique pour s'adresser... aux enfants. Au-delà des films proje-tés, une journée d'arimsticue est en effet proposée à tous le diman-che 23 septembes, notammiera sux familles. Les plus jeunes pournont y découvrie l'écritaire pournont y découvrie l'écritaire mend au Calé Méllès par la Socié-té d'Egyptologie, « L'écritaire hérroglyphique présenne un caractive hafique ests intéressant et exitant : on est à la cousée de la bande dessinée, du rébut et de l'écritaire « c'enthousissme Gineme Lacas», précédente de l'association. Le dimanche égyptien réserve d'autres surprêses au public.

Le dimanche égyptien réserve d'autres surprises au public voyagour une petite esploration des servan en trois tomes, avec un buillet, un goûtez... et un thé. Servi à partir de midii au Café Métilès, le buillet sera coecocie per Clarisoe Rose, du Caméléon. Les amateurs sont Invités à réserver au 06 77 81 35 31, les places chare l'instités. Autre modes vous ver au 60 // 60 a 50 31, am pances étant limitées. Autre rendez-vous savoureus de la journée : un-ciné-goûter égyptien attend les jeunes et leurs familles à 15h. Le goûter aum lieu après la projection.

CAUE 64 - Rapport d'activité 2012

191



Le film choisi pour le ciné-goûter est « Le Prince d'Égypte », un long-métrage d'animation des studios Desarranceles, « »

)) 2000M

#### Un atelier de hiéroglyphes pour les jeunes

etant limitées. Autre rendez-vous sonoures de la journatée : un clais grounde : un des mets simples que les enfants pourront apprendre à écrire en héro-physicient de la Société d'Egyptelogie et animé par sa vior-présidente Ayeure Noinaule.

Du film d'animation au centre :

Le film choisi pour ce cinégaire et se republicant qu'en la propose et la Prince d'Egypte (1). L'oritare : l'en prince de colog servait d'abord présentés au journe, qu'en la propose et la Prince d'Egypte (1). L'oritare : l'en struction de l'en la choise de colog servait d'abord présentés au journe, qu'en la l'entrant de colog servait d'abord présentés au journe, qu'en le colog servait d'abord présentés au partir de 20 septembre de 14h à 18h au Café Mélès. 14 : 155 59 27 60 52.

monde artible « consiste curen-laciane.

Bi Cinfespoces irla pas oublié.
Fant de la danse: le vendredi 28
septembre à 20015, la sostée de
ciotare de cente quinsaine propo-serta en poemière partie de la
projection de Tharit, place de la
Libération, un speciacle de danse
diggitisme connocté par l'asocia-tion Mille... et un rêve d'Oriens.
I soure-resse courros (1) Le Prince d'Égypte sera également projeté le mestredi 19 apptembre, le mescredi 25 et le samedi 29 à 14h au Millèn 2. (2) Le restaurant se brosen sue Pautaur (près de cinéma). Estamostres indicamendés au

détachable

Cahier

2012 -

12 septembre

La République -

## Clin d'œil

## L'Égypte star de la rentrée paloise

On parlera beaucoup de l'Égypte en septembre prochain à Pau. Rappelons que la 64° foire, du 7 au 16 septembre, mettra ce pays à l'honneur à travers une spectaculaire et prometteuse exposition des « Trésors de Toutankhamon ». Quelques jours plus tard, du 20 au 30 septembre, l'Égypte sera au centre d'une autre manifestation avec la 3º édition de la guinzaine Cin'espaces intitulée Caméra sur le Nil. Elle proposera au Méliès des « regards croisés entre cinéma, architecture, paysage et société ». Une initiative du cinéma d'art et d'essai et du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques.

À L'AFFICHE

PAU

#### Caméras sur le Nil



L'Égypte, ses villes et la vie que l'on ymène constituent le thème de la quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil » qui débute jeudi au cinéma Le Méliès. La soirée d'ouverture sera consacrée au réalisateur et invité d'honneur Marwan Hamed qui a participé au film « 18 jours » avec un collectif de cinéastes sur la révolution qu'a connu son pays. Le lendemain, « L'immeuble Yacoubian », une autre œuvre de Marwan Hamed, sera projetée.

Jeudi 20 septembre à 20 h au Méliès, rue Bargoin, « 18 jours », vendredi à 18 h 15 « L'immeuble Yacoubian » (notre photo). Sud-Ouest - 19 septembre 2012

-a République - 31 juillet 2012

## Au Méliès, une quinzaine dédiée à l'Egypte

CINÉMA « Caméras sur le Nil », du 20 au 30 septembre, abordera les bouleversements qu'a connus l'Egypte depuis la révolution arabe.

Le Mélès et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques mettent l'Egypte à l'honneur de la quinzaine Cin'espaces, du 20 au 30 septem-

Intitulée « Caméras sur le Nil », cette édition abordera les bouleversements qu'a comus l'Égypte depuis la révolution arabe, avec le film de Stefano Savona, « Tahrit, place de la libération » et « 18



Entre autres films sur l'évolution de la société egyptienne, « l'Immeuble Yacoubian », un film de Marwan Hamed sorti en 2006. 00% ALDONÉ

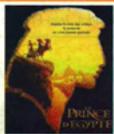
jours », d'un collectif de dix réalisateurs. Autres projections : « L'immeuble Yacoubian » ou la projection inédite du film « El Momia », ponctuées d'interventions de réalisateurs et de spécialistes.

À ne pas manquer non plus, deux conférences sur l'Egypte et son architecture, la soirée d'ouverture en présence du réalisateur et invité d'honneur Marwan Hamed et le « dimanche égyptien», le 23 septembre avec buffet-déjeuner arabo-égyptien, ciné-goûter égyptien et pour les plus grands, conte musical d'Égypte et une dégustation de thé à l'égyptienne, par l'association « Les routes du thé ». ?

République - 18 septembre 2012

#### L'Egypte pour les enfants

C'est une tradition au Méliès: lonque Cirl'ispaces s'installe-dans le cinéma palois, un ciné-goûter est organisé, qui reprend le chème de la manifestation. Après le Japon et l'Inde, l'Egypte est en haut de l'affiche. Le choix s'est porté sur Le prince-d'Egypte, «une sorte de peplum pour enfants » résume Xavier Le Falher, responsable-des animations jeune public au Mills Impirédes-Dixcommandements « de Cocil B. de Mille, ce film de 1998, qui va lancer les actions scolaires et précède l'événement « Kirikou, et les hommes et les femmes » à partir du 3 octobre, possède une majos-



Le film sera suivi d'un goûter, can,

l'Egypte ancienne, ménage une romance « à la sauce américainedans ce décor d'Egypte mystérieuse qui fait réver les petits et les

grands : hiéroglyphes, pyramides... « Un film d'aventure avec de la qualité », juge Xavier Le Falher, Suivi d'un goûter, le film est également prétente à l'organi-sation d'un atelier de lecture et de denins de hiéroglyphes avec une association spécialisée, sur le modèle de l'atelier d'origami organisé il y a deux ans, après organise is y a ceruit ans, apres lequel chiaque enfant était repor-ti avec un plinge. I «Un denanche égyptiess dinanche 23 septembre au Méliés. Un baffet égyption au Calé Méliés, réservation uniquement augrès de arisse (Le Carmillion) 06.77.81.35.31. sur réservoit A ISh, ciné-goliter égyptien suivi à l'Oh de l'atelier de hyéroglyphes, sur inscription au Café Méliés à partir

Carollie redouble record, used 10. 2365, and 149, washed 169, 2016, departs 19k30, land 14k,89k, march 16k, 22k65 The we and the I record 10, just, samed 14h, worked 15h, dimuncie 29h30, kod 20h5, mard 22h5.

Monsieur Lashar pud 23/5, embrd, land 16, samel 16, maril 16. Queliques heures de printemps merced, careel 16, 25k/5, just 16/5, 25,

ventired 10h, disearche 14h, 16h, burd 12h, 16h, Cherchez Hortense mount 22s, just, knot 169, worded 225/50, dimarche 17945,

mord Nh Wrong joud 8h, sared 22530, land 22M5, march 18H5

Algorithment Vots, 20th, part 1950. ventred 149, 29/30; sarred 109, denuncle 176, 29/65, land 129, 229/5, mard 149, 209 La port des anges and 1945



Les trois brigands ed, deumle KidS Taletr Place de la Libé La prince d'Egypte-so de Tile.

Gare Centrale tank 2005

2012 19 République -

#### Alain Resnais se joue du cinéma

Quante-vingt dix ans, une cartière débusée en 1948, une filmographie éblouissante qui compte par exemple « Vuit et brouillard » en 1953, la même année su cours de laquelle fico-signe le scénario de « Les situates mesatent ausoi » avec Chris Mañar, disparaces judie densie; « Heroldina mon ausoux » (1958).



alizati, de coloquiario esco-belle troupe emichite-entre autres —de Denis Podalydin, également à l'affiche de « Dur vent dans mes mollets » et de « Camille molse-ble». Annoncol-encome une couse-tescamentaire à Camines, ob le influentem d'a encone jumpia i recu

nel s, de Stéphane Brint... Une Vous n'avez encore ries en second

16, unded 10, last 20, med 1605. The we and the I put 10, world 10,

26



PAU

#### Un dimanche égyptien au Méliès

La quinzaine Cin'espaces, Caméras sur le Nil se poursuit dimanche au cinéma Le Mélies. Un buffet égyptien sera servi à 12 hau café Méliès (réservation au 05 59 46 52 67). On pourra ensuite assister, à 15 h, à la projection du film d'animation « Le Prince d'Egypte », suivie d'un goûter, avant un atelier hiéroglyphes à 17 h. Des contes et une dégustation de thés sont aussi prévus à 17 h, à l'Amateur de thé; 22 rue Pasteur (sur réservation).

#### 10 Pau

#### AUJOURD'HUI

Spectacle en plein air, A 16h3O, sur les berges du Gave à Billère, à côté de la passerelle, «Les arbres qui parlent…», spectacle aérien, végétal et musical . Reporté en cas de pluie. Andmettons à la médiathèque André Labarrère. A 15h, sale Interlude, La magie des saisons, conte par Blanche Bottura accompagnée par Fanny Moullet." Entrée êbre. Places limitées. Balade éco-citadisse. De 14h à 17h « A travers les sentiers de la Forêt de Bastard, partons à la recherche de champignons dans les sous-bois ». Echappée citadine co-animée par la Société Mycologique du Béarn et Écocime. Lieu de RDV : 13645, devant l'entrée de la Fo Bastard, parking du Zénith. 36 Indulte, gratuit pour les-12ars), 05:59.32.12.36.

Clin'espaces, 18 h, conférence de Thierry Paquot sur Hassan Fathy, «Construire gour ou avec le peug 7» amphithélátre de la CCIT.

#### ALLIQUED HUI

Anciens Enfants de Trous Peu-Biern, Riunion au 9, Pesteur à Biannes à 18/20. Théilter Monte Change. Humour avec Ovistophe Albébyar dans son nouveau non III». A 20 h 30 au théitire nue Rhants. 30 et 25 €. Réservations au 05:59:27 74:98. Lates. à la Pépinière, à 14 h 30.

#### DEMAIN

Conférence. Par le KTT à 20h30, salle du gembytère, 87 avenue de Buros sur le thème : « Pourquoi méditer 7». Avec Lam Visconiè.

Kjernsb.
Jean, Direr concert à 20%, au Bistrot d'à Chifu place Common auer le formation « Jaunet triro fic. Co. Entrée gratuits... Menu à 38 €. Résenution au 05 59 27 98

Thilltre Monte Charge Thillitre Minete Charge. Hamour awc Onristophe Alfi-Roye dant son nouveau spectacle « Le dis non-non-non non III». A 20th 30 rue Rhanhs. 30 et 25-6. Ritservations au 05 59 27 74 91.

59 27 74-91.
Carlespaces. Soide de ditture. AZO Is, speciade de demos épodiemes aer. Espociation de Mille... et un obre d'Oxiento puis projection de Talario, place de la Libitation aer. le elabateur Soidano Soidano

2012

27

Cassociation gay et lesbienne propose une soirle auberge expagnole de 20 h 30 à 22 h 30, au local 32 rue Samonant

as social Schol Samondar.

(If Haspe).

M.K. des Fleuers. Réunion d'information à 18th 30 au 1916s, aernue de Burso de l'Roble de guitare et guitare flemenco. Rens. au 05 59 02 73 27. Reprise des cours

Late. Avecle clighthroad Hibb.

#### AUJOURD/HUI

Table roads. De 18 h à 20 h, au Palais Besumont (auditorium Alphonse-de-Lamartine), «L'arbre en ville, une hiptoire d'amours. Entrée ouverte à tous.

gustain.
Confirmence. Por le KTT à 20x00, salle du preshiption, 87 avenue de Barros sur le thême : « Pourquoi méditer ?».
Jazz. Dince concert à 20 h. au Bistor d'al Chil, place Gamonti ace la frametion » Austrat trici d'accel la frametion » Australia d'accel la avec la formation «Juzztet trio-5 Cn. Entrile gratuite. Menu à 38 €. Réservation au 05:59:27:98:08.

Pileamention au 05:59:27:96 DB.
Thildine Monte Change.
Pileamer annu Christophe
Ribrigue dans son noumau spectude - Mileamer annues actualitates. A 20 h. 30 nue
Rhumits. 30 et 25 f. Rissovations au 05:99:27 in 91.
Our leaguesse. Societe de distans. A 20 h. 30 nue et de distans. A 20 h. spectude de dannes fegujiernes ance l'association de distans. A 20 h. spectude de distans. A 20 h. spectude de distans. A 20 h. spectude de distans projection de d'Edinic, placy de la Libriction a sec le réalisateur. Sotateur Sassociation.

Association Mises.
L'essociation gay et lesbienne
propose une soide auberge
expagnole de 20 h 30 h 22 h 30,
au local 32 ne Samourat.
M.K des Plears. Riburion d'information à 18 h 30 au 19 hs. 30 au 19 hs.
au de Burst de Roche de guitare
et guitare flamenca. Riens, au 05
59 02 75 20, Ragnite des cours
lund 5 hotaloui.

59 UZ 73 ZX Wagnise des cours lund Protobie; Late, Aurc le dub/Marca à Hih à la Malson Duran rue de Guiche. Réunten publique. Du Parti de Gauche Pau-Diten sur le thème du traité budgétaire européen (TSCC) à 20h au ber l'imparts (1900) a zumas ser i imperiar (quartier du Hédas), durs le cadre du collectif pour un audit citoyen sur la detta. Intervention de Hervé Mareau, professeur de sciences économiques et syndicaliste, et Luc Labarde, militant du Parti de Cauche.

2012 28



Cinéma Le Méliès α Carméras sur le NII n. Hier soir, la prisidente Christine Dufrèche et Natalie Franco, consellère et Natalie Franco, conseillère - générale et présidente du CAUE, ont ouver la quinzaine Cin'espaces dédiée à l'Egypte (jusqu'au 30 septembre). Lancée par le réalisateur et invité d'honneur Marwan Hamed, un des dix confainsateurs du film « 18 jours », ortire quinzaine présentera quatre films, deux conférences et un dimanche égytien (le 23, avec buffet

2012 La République - 21 septembre

#### Les bons plans du week-end

DÉTENTE Les week-ends s'enchaînent, et les événements se ramassent toujours à la pelle sur le front des animations paloises. Notre Top 3.



E Creatie e mant e du versée-end à l'occasion des journées portes ouvertes du 5º EPIC (régiment d'hélicoptères de combatt), aujourd'hait et demain de 10h a19h a l'aéroport de Pes-Unein, Près de 30 000 personnes sont attendues. En vedette, bien sit, le Tigne, fleuron du régiment que les visiteurs pouront approché almi que de nombreux autres appareits le programme et riche avec, notamment, des démons-

Le public ne sera pas que spectateur pulsque petits et grands pocurrost grimper dans les eragins, sester les jumelles infrarouges, s'engager sur un parouss du combattant, sars oublier les 1 200 m2 de étructs res genfiables pour les enfants. Le programme complet sur sewe Joutnees-du-Seite, org. limme gratuite. Parking 3 euros.

Un dimanche égyptien au Méllès



Orimpeon Mélio à l'Égypte but son plein au Mélios. Aujourd'hui, à 19 h é5, projection de « Purabo-les » d'Emmanuelle Demoris.

trations en vol. des expositions d'aéroniefs, de véhicules et de matériels militaires.

Le public ne sera pas que spectateur puisque petits et grands pourront grimpes dans les engins, sester les jumelles infrareuges, s'engager sur un parocurs du combattens, sans cubiler les 100 en 2 de structus cubiler les 100 en 2 de structus.



L'Age de place I ou cons

rète projette sujourd'hai à 16h 

• L'Ign de glaut I « là partir de 6 
anni. Entrée libre. Places limitées. 
À 18h, à l'auditorium, présenta-tion de la Centrifuguesse et concert de 8 
concert de Bornètico. Entrée libre. Places limitées. 

§ I La médiathèque André Lab

24

#### QUINZAINE CIN'ESPACES

#### Du 20 au 30 septembre

#### Caméras sur le Nil

Agrès les villes indiennes l'an passé, le Méliès et le Conseil d'Architecture, d'Urbonisme et de l'Environnement des Pyrénées-Actantiques mettent l'Égyph à l'honneur de la quintaine cinfesipaces.



principe a Comfront our le Mil s. ncisulté « came abordera les cette édition abordera les bouleversements gu'a connus rillgypte depuis la révolution arabe en zoro-zon, avec le film de Stefano Savona, « Tahrir, pisor

colectif de dix réalisateurs. « Limmeuble Yacoubian » quant à lui, permet de comprendre comment entre la fin du règne du roi Farouk et famivée au pouvoir des Frêres Musulmans, la sociétif égyptienne à pu passer d'une société moderne à une société intolérance et fermée. Same oublier oing autres films (dont la projection inédite du film + 67 Monte + ), ponctués d'interventions de réalisateurs et de spécialistes, autour de ce qui fait l'essence de l'événement : les villes, les paysages et leurs problématiques urbaines et. sociétales. A ne pas manquer non plus, deux conférences sur regypte et son architecture, la

soinle d'auverture en présence du réalisateur et invité d'honneur Manuan Hamed et le « dimenche Apoptien v. le 23 septembre avec buffet-objeuner arabo-égyptien. ciné-goûter égyptien et pour les plus grands, corte musical d'Egypte et une dégustation de thé à l'égyptienne, par Passociation + Les routes du thé ». un thème qui fait écho à la Foire de Pau, où se tiendra fexposition « Les trésors de Toutan khamon » et un spectacle de danses orientales broing 3).

Quinzaine cin'espaces Du ao au yo septembre Les horaines décaillés dans la et sur http://femelies.net

du 20 au 30 Quartiers Pau

#### **METROPOLIS**







Sud-Ouest - 25 septembre 2012



Sud-Ouest - 2 octobre 2012

## **DÉMÉNAGEMENT SIÈGE CAUE 64**

## Le CAUE 64 dans de nouveaux locaux au cœur de la ville

ORGANISME Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques s'installe dans de nouveaux locaux près de la rue piétonne Joffre.

Organisme associatif créé par le conseil général (en application de la loi du 3 janvier 1977 dite sur l'Architecture), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) vient de s'installer dans de nouveaux locaux, flambant neufs, place Reine-Marguerite. En plein cœur... du cœur de ville piétonnier. Auparavant abrité, depuis 28 ans rue Jean-Jacques-de-Monaix (au nº 22), le CAUE 64 se trouvait au quatrième étage d'une grande maison. « Il fallait nous trouver ! Nous étions tout en haut et les bureaux d'accueil du public n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) ». Place Reine-Marguerite, les services d'accueil aux particuliers sont désormais situés en rezde-chaussée et accessibles, bien entendu, aux PMR. Présidé par Natalie Francq et dirigé par Patrick Fifre, le CAUE 64 aura ainsi « une



Des services d'accueil aux particuliers tout neufs et accessibles à tous, en plein centre-ville. DMARCZRN-ELD

meilleure visibilité et une réelle proximité pour les habitants ». Les particuliers, munis d'esquisses de plan, trouvent des conseils gratuits sur leurs projets de construction, de réhabilitation ou de rénovation. Ils peuvent encore rencontrer gratuitement un architecte pour discuter et faire évoluer ledit projet. 3

#### ZOOM

#### Conseils, formation et informations

Les missions du CAUE 64 concernent plusieurs domaines du cadre de vie : l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, les paysages et le développement durable. Ses actions de conseils, de sensibilisation, de formation et d'information s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des richesses et des particularités du département. Ses missions sont diversifiées : mission de conseil auprès des particuliers et d'aide à la décision auprès des collectivités locales, mission d'expertise sur les projets de territoires et actions de sensibilisation ou de formation.

I CAUE 64 : 4 place Reine-Marguerite, à Pau. Tél. 05 59 84 53 66. Fax : 05 59 84 22 31. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 à 17 h. Courriel : caue64@caue64.fr

La République - 14 janvier 2013

## La CAUE 64 a déménagé

PAU L'organisme associatif a investi ses nouveaux locaux, place Reine-Marguerite



Le rez-de-chaussée est entièrement consacré à l'accueil du public qui souhaite se documenter. PHOTOLUKE LAISSAC

Les cartons sont encore nombreux dans les couloirs, les bureaux ou les salles de réunion. Mais le déménagement proprement ditest fait. Désormais le personnel du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) 64 est établi dans ses nouveaux locaux de la place Reine-Marguerite.

Jugés vétustes, car trop petits et posant des problèmes d'accessibilité, les anciens bureaux de la rue Jean-Jacques-Monaix ont été logiquement abandonnés. Non sans mal puisque le chantier a duré près de dix-huit mois du fait d'un certain nombres de problèmes qu'il a fallu surmonter.

#### Accueil du public

Dans la conception de ces nouveaux locaux, les responsables du CAUE 64 ont privilégié l'accueil du public que permettait mal l'ancien site. Ainsi, outre le standard, l'ensemble du rez-de-chaussée a été aménagéen fonction. De fait, le public y trouvera beaucoup de documentation qu'il aura tout loisir de consulter.

À l'étage, le personnel occupe onze bureaux entièrement vitrés, ils sont donc visuellement ouverts sans être en open space.

#### Cadre de vie

Le CAUE 64 a été créé par le Conseil général en application de la loi du 3 janvier 1977 dite sur l'architecture. De l'espace naturel à l'espace bâti, la vocation du CAUE 64 est de promouvoir la qualité de vie dans un esprit de dialogue et de partenariat.

Ses missions concernent l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, les paysages et le développement durable.

#### **Benoît Pommiers**

Sud-Ouest - 18 décembre 2012

#### Table des illustrations

```
Fig. 1 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64
Fig. 2 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64
Fig. 3 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64
Fig. 4 – CAUE 64 – Locaux de l'antenne de Bayonne – Source © CAUE 64
Fig. 5 – CAUE 64 – Siège de Pau – Plans du rez-de-chaussée et du premier étage – Source © CAUE 64
Fig. 6 – CAUE 64 – Place Reine Marguerite – Source © CAUE 64
Fig. 7 – CAUE 64 – Atelier – Source © CAUE 64
Fig. 8 – CAUE 64 – Accueil et documentation – Source © CAUE 64
Fig. 9 – CAUE 64 – Bureaux à l'étage – Source © CAUE 64
Fig. 10 – CAUE 64 – Salle de réunion – Source © CAUE 64
Fig. 11 – Cartes des communes et communautés de communes accompagnées par le CAUE 64 – Source © CAUE 64 d'après © Bd Topo - IGN 2010
Fig. 12 – Bernadets – Coeur du village – Source © CAUE 64
Fig. 13 – Bernadets – Plans DEGEORGES & LABOUDETTE GÉOMÈTRES
Fig. 14 – Bernadets – Coeur du village – Source © CAUE 64
Fig. 15 – Bernadets – Simulation « autour d'une placette » – Source © CAUE 64
Fig. 16 – Bernadets – Simulation « le long du chemin » – Source © CAUE 64
Fig. 17 – Lys – Paysage rural – Source © CAUE 64
Fig. 18 – Lys – Les abords de l'église – Source © CAUE 64
Fig. 19 – Lys – Le Jardin Courbet – Source © CAUE 64
Fig. 20 – Lys – Points clefs du programme des aménagements – Source © CAUE 64
Fig. 21 – Lys – Le projet d'aménagement des espaces publics du bourg – Source © Maïté FOURCADE-PAYS PAYSAGES
Fig. 22 - St-Jean-le-Vieux - Source © CAUE 64
Fig. 23 – St-Jean-le-Vieux – L'état initial – Source © CAUE 64
Fig. 24 – St-Jean-le-Vieux – Intention architecturale – Source © Atelier LAVIGNE
Fig. 26 – Sarrance – Source © CAUE 64
Fig. 27 – Sarrance – Source © CAUE 64 Fig. 28 – Sarrance – Source © CAUE 64
Fig. 29 - Sarrance - Contraintes environnementales - Source © DREAL Aquitaine - INPN.2011
Fig. 30 - Larribar-Sorhapuru - Carte du contexte territorial - Source © CAUE 64
Fig. 31 - Larribar-Sorhapuru - Source © CAUE 64
Fig. 32 – Larribar-Sorhapuru – Source © CAUE 64
Fig. 33 – Bourg de Sorhapuru – État des lieux des espaces publics – Source © CAUE 64
Fig. 34 – Bourg de Sorhapuru – Première esquisse proposée par l'équipe de concepteurs : X. ARBELBIDE - M. ARRAYET
Fig. 35 – Accous – Cabane de Cuarde – Source © CAUE 64
Fig. 36 - Bedous - Rues adjacentes place Sarraillé - Source © CAUE 64
Fig. 37 – Eaux-Bonnes – Espace de chalandise et enseignesà Gourette – Source © CAUE 64
Fig. 38 – Eaux-Bonnes – « L'établissement thermal des Eaux-Bonnes » – Extrait d'une lithographie de JACOTTET
Fig. 39 – Louvie-Soubiron – Cabane Aygues Mortes – Source © CAUE 64
Fig. 40 – Osse-en-Aspe – Cabane Les Coungues – Source © CAUE 64
Fig. 41 – Conseil aux particuliers – Affiche 2013 – Source © CAUE 64
Fig. 42 – Conseil aux particuliers – Carte des communes concernées – Source © CAUE 64 d'après © Bd Topo - IGN 2010
Fig. 43 – Patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises – Source © CAUE 64
Fig. 44 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Affiche – Source © CAUE 64
Fig. 45 et 46 − « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » − © CAUE 64
Fig. 47 – « Le piéton contemporain : parcours architectural et photographique à Paris » – Lionel Koechlin et Jean-Marc Biry – Photo © CAUE 64
Fig. 48 – Journées Européennes du Patrimoine – Flyer – Source © CAUE 64
Fig. 49 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64
Fig. 50 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64
Fig. 51 – Jeu de Paume – Source © CAUE 64
Fig. 52 - EISTI - Source © CAUE 64
Fig. 53 - EISTI - Source © CAUE 64
Fig. 54 - EISTI - Source © CAUE 64
Fig. 55 – Quinzaine Cin'espaces « Caméras sur le Nil » – Affiche – Source © CAUE 64
Fig. 56 – Quinzaine Cin'espaces – Soirée d'ouverture – Source © CAUE 64
Fig. 57 – Quinzaine Cin'espaces – Marwan HAMED – Source © CAUE 64
Fig. 58 – Quinzaine Cin'espaces – Dimanche égyptien – Source © CAUE 64
Fig. 59 – Quinzaine Cin'espaces – Dimanche égyptien – Source © CAUE 64
Fig. 60 – Quinzaine Cin'espaces – Dimanche égyptien – Source © CAUE 64
Fig. 61 – Quinzaine Cin'espaces – Le Prince d'EgypteCentre de loisirs – Source © CAUE 64
Fig. 62 – Quinzaine Cin'espaces – Conférence de G. LACAZE – Source © CAUE 64
Fig. 63 – Quinzaine Cin'espaces – Conférence de T. PAQUOT – Source © CAUE 64
Fig. 64 – Quinzaine Cin'espaces – Alexande TYLSKI – Source © CAUE 64
Fig. 65 – Quinzaine Cin'espaces – Mille... et un Rêve d'Orient – Source © CAUE 64
Fig. 66 – Quinzaine Cin'espaces – Tahrir, place de la Libération – Source © CAUE 64
Fig. 67 - Quinzaine Cin'espaces - Stefano SAVONA - Source © CAUE 64
Fig. 68 – Quinzaine Cin'espaces – Affichage aéroport – Source © CAUE 64
Fig. 69 – Quinzaine Cin'espaces – Affichage OTSI – Source © CAUE 64
Fig. 70 – Metropolis – Affiche – Source © CAUE 64
Fig. 71 – Metropolis – Exposition – Source © CAUE 64
Fig. 72 – Metropolis – Conférence – Source © CAUE 64
Fig. 73 – Formation – RT 2012 – Source © CAUE 64
Fig. 74 – Formation – Divisions foncières – Source © CAUE 64
Fig. 75 – Formation – Paysages - Publicité – Source © CAUE 64
Fig. 76 - Formation - PLUi - Source © CAUE 64
Fig. 77 – Formation – PLUi – Source © CAUE 64
Fig. 78 – Formation – Projets et protection des espaces agricoles : PAEN, ZAP – Source © CAUE 64
Fig. 79 – Formation – Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation – Source © CAUE 64
Fig. 80 – Formation – Le permis de construire : de l'instruction à la réalisation – Source © CAUE 64
Fig. 81 – Accueil de stagiaires chinoises – « Des chinois au lycée agricole » – Source © La République des Pyrénées - 12 et 13 novembre 2011
Fig.83 – Accueil de stagiaires chinoises – « La Chine visite la Soule » – Source © Sud-Ouest - 24 mai 2012
Fig. 84 – « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine » – Extrait de la publication – Source © URCAUE Aquitaine
Fig. 85 - Universités d'été des CAUE 2012 - Source © CAUE 64
Fig. 86 – Universités d'été des CAUE 2012 – Philippe MADEC – Source © CAUE 64
Fig. 87 – Universités d'été des CAUE 2012 – Source © CAUE 64
Fig. 88 – « Bientôt une réunion publique autour du fleurissement » – Source © La République des Pyrénées 24 juillet 2012
```

